



Le tumulus C de Péré à Prissé-la-Charrière (Deux-Sèvres) : état des recherches après 6 années d'intervention

Luc Laporte, Roger Joussaume, Chris Scarre

► To cite this version:

Luc Laporte, Roger Joussaume, Chris Scarre. Le tumulus C de Péré à Prissé-la-Charrière (Deux-Sèvres) : état des recherches après 6 années d'intervention. Gallia Préhistoire – Archéologie de la France préhistorique, 2002, Les occupations néolithiques du vallon des Ouchettes (Plassay, Charente-Maritime), 44, pp.167-214. 10.3406/galip.2002.2034 . halshs-00123401

HAL Id: halshs-00123401

<https://shs.hal.science/halshs-00123401>

Submitted on 21 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

LE TUMULUS C DE PÉRÉ À PRISSÉ-LA-CHARRIÈRE (DEUX-SÈVRES)

État des recherches après 6 années d'intervention

Luc LAPORTE*, Roger JOUSSAUME** et Chris SCARRE***

Mots-clés. Néolithique moyen, Centre-Ouest de la France, mégalithisme, sépulture collective, tertre funéraire.

Key-words. Middle Neolithic, West-Central France, construction, collective tomb, burial mound

Résumé. Cet article présente le résultat de six années de recherches sur le tumulus C de la nécropole mégalithique de Péré à Prissé-la-Charrière (Deux-Sèvres). Ce monument de forme trapézoïdale se présentait sous la forme d'une butte de 115 m de long pour 30 m de large et 4 m de haut. Il a été construit en plusieurs étapes. La plus ancienne reconnue à ce jour correspond à un petit monument funéraire long de 7,20 m d'est en ouest, et large de 8,80 m. Construit essentiellement en terre, il contenait un « coffre » largement ouvert vers l'extérieur et ceinturé par une chemise de pierres. Dans un second temps, l'entrée du coffre a été obturée et le monument a été étendu vers l'est afin d'obtenir un tertre allongé de 23 m de long. L'ensemble était circonscrit par un fossé périphérique. Puis, intervient la construction d'un tumulus trapézoïdal de 100 m de long qui recouvre le monument précédent à l'ouest. Il contient au moins une chambre mégalithique de plan quadrangulaire desservie par un couloir d'accès débouchant sur la façade septentrionale, au tiers de sa longueur environ en partant de son extrémité occidentale. Cette chambre funéraire a également livré du mobilier attribuable au Néolithique moyen. Nous discuterons de l'apport de ces travaux pour la connaissance du mégalithisme régional et en particulier du problème de ses origines.

Abstract. This article presents the results of six years of excavation at Tumulus C in the megalithic cemetery of Prissé-la-Charrière (Deux-Sèvres). This is a trapezoidal mound 115 metres long, 30 metres wide and 4 metres high, that was constructed in several stages. The earliest stage that has so far been documented consists of a small funerary monument measuring 7.2 metres east-west and 8.8 metres wide. It was built largely of earth, and contained a cist open on one side and enclosed within a circular dry-stone mass. At a later stage, the entrance to the cist was blocked and the monument extended towards the east to form a long mound 23 metres in length. This mound was entirely surrounded by an encircling ditch. Later still, the 100-metre trapezoidal long mound was built, enclosing the earlier long mound within its western terminal. This extended mound contains at least one megalithic chamber of quadrangular plan, accessed by a passage opening from the northern façade approximately 1/3 of the distance from the western terminal. The chamber has yielded Middle Neolithic material. The significance of these discoveries are discussed in relation to existing understanding of the megalithic monuments in this region of France, with particular regard to the question of origins.

* UMR 6566 du CNRS, Université de Rennes I, Campus de Beaulieu, bâtiment 24-25, F-35042 Rennes Cedex. Mél : luc.laporte@univ-rennes1.fr.

** UMR 7041 du CNRS, Maison René Ginouvès, 21 allée de l'université, F-92023 Nanterre Cedex. Mél : joussaume@aol.com.

*** McDonald Institute for Archaeological Research, University of Cambridge, Downing Street, CB2 3ER, Cambridge, England. Mél : cjs16@cam.ac.uk.

PRÉSENTATION DE LA RECHERCHE

Le développement des architectures funéraires monumentales est un des caractères clés qui permettent de distinguer les communautés néolithiques de l'Europe de l'Ouest de leurs prédécesseurs mésolithiques. Ce qu'on a autrefois estimé comme rapport de type essentiellement économique – l'adoption de l'agriculture induisant une surproduction alimentaire et laissant davantage de temps libre aurait alors rendu possible les projets de construction sur une telle échelle – est aujourd'hui considéré de plus en plus comme le témoin d'une transition symbolique : l'introduction de nouveaux rapports conceptuels entre les sociétés, leurs environnements et leurs modes de vie, aurait également conduit à l'émergence de ces nouveaux modes funéraires où les idées de permanence et de monumentalité tiennent une place importante.

Quelle que soit la signification des pratiques funéraires mésolithiques telles qu'elles sont représentées dans les nécropoles de Tévéc et Hoëdic à Quiberon (Morbihan), la construction de tumulus funéraires implique le passage à une entreprise d'une échelle beaucoup plus grande, et signale une rupture nette avec les traditions précédentes. Les datations radiocarbone récemment publiées permettent de situer ces sépultures mésolithiques dans le courant du VII^e millénaire BP (datation non-calibrée) (Schulting, 1999). En attendant la calibration définitive de ces datations, elles paraissent quand même plus vieilles de quelques siècles au moins que celles obtenues pour les sépultures néolithiques françaises dont les plus anciennes ne remontent guère, en datation calibrée, qu'au V^e millénaire avant J.-C. Le processus du développement de ces nouvelles architectures funéraires est devenu l'objet d'une controverse très vive pendant ces dernières années. D'une part, il s'agit des chambres à couloir, situées chronologiquement (par des datations radiocarbone qui se trouvent parmi les premières entreprises pour la Préhistoire française) dans la première moitié du V^e millénaire avant J.-C. D'autre part, il y a les longs tumulus, notamment les tertres tumulaires et les tumulus carnacéens allongés du sud du Morbihan. Dès le début du XX^e siècle, l'hypothèse a été proposée que ces longs tumulus sont les premiers monuments néolithiques de la Bretagne, auxquels succèdent les chambres à couloir dans la séquence chronologique. Parmi les premiers auteurs convaincus

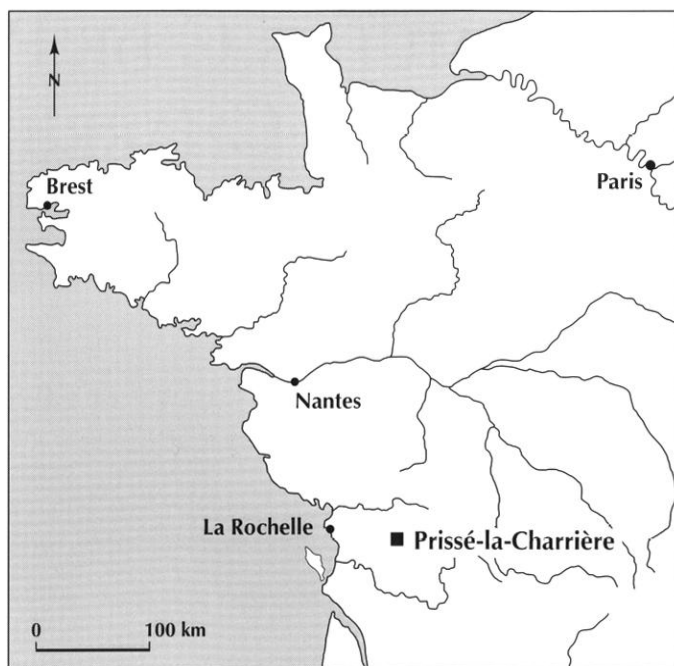


Fig. 1 – Carte de situation de Prissé-la-Charrière.

par cette hypothèse, on peut citer Z. Le Rouzic. C'est la même idée pour l'essentiel qu'ont repris récemment C. Boujot et S. Cassen (1992).

La Bretagne est cependant loin d'être la seule région de l'ouest de la France possédant des longs tumulus néolithiques. Ceux-ci sont particulièrement nombreux dans la région Poitou-Charentes (Joussaume, 1997). Pour ne rappeler que quelques groupes importants, citons ceux du flanc sud du Marais poitevin et ceux du coude de la Charente près de Tussan et Luxé (Joussaume *et al.*, 1998). L'élément « long tumulus » est aussi représenté par le tumulus F dans la nécropole mégalithique de Bougon (Deux-Sèvres). La chambre funéraire à l'extrémité ouest de Bougon F, interprétée comme chambre à couloir (Mohen, 1977), a livré une série de datations radiocarbone qui remontent au deuxième quart du V^e millénaire (Scarre *et al.*, 1993). Ces datations posent encore une fois la question du rapport chronologique entre la tradition des longs tumulus et celle des dolmens à couloir. Elles soulignent aussi le rôle qu'a pu jouer la région Poitou-Charentes dans le développement du long tumulus et des autres architectures funéraires néolithiques.

C'est afin de mieux aborder ces questions que nous avons proposé un programme systématique de fouilles

archéologiques pendant plusieurs années sur l'un des longs tumulus dans la région au sud de la Loire. L'objectif de ces recherches était de nous permettre d'étudier ce monument en détail et d'établir une base de comparaison avec d'autres monuments de type long tumulus dans tout l'ouest de la France. L'opportunité idéale se présentait avec le monument de Prissé-la-Charrière (fig. 1), où quelques sondages récents avaient déjà montré que les structures en pierres sèches de ce long tumulus sont restées relativement intactes, constatation qui a été corroborée par les fouilles que nous avons faites par la suite.

LA NÉCROPOLE DE PRISSÉ-LA-CHARRIÈRE

La nécropole de Prissé-la-Charrière est un groupe de tumulus funéraires préhistoriques du département des Deux-Sèvres, à 20 km environ au sud de la ville de Niort, qui comprend un petit monument de forme circulaire et deux grands tumulus allongés (fig. 2). Ils sont connus comme « tumulus de Péré » ou « de Pairé », nom qui peut être apparenté à « pierre », et qui peut indiquer qu'il s'agit ici d'un endroit longtemps reconnu comme une carrière de pierres. Les deux longs tumulus ont chacun des creux dans leurs profils, témoins de l'enlèvement de pierres notamment destinées à alimenter un four à chaux aménagé sur le flanc sud du tumulus C, voire peut-être également pour d'autres usages comme l'empierrement des chemins vicinaux.

C'est le plus grand des deux longs tumulus, Péré C, qui est l'objet de nos fouilles actuelles. Les relevés topographiques réalisés avant le début de nos fouilles nous ont conduits à constater que le tumulus mesurait 115 m de long pour 30 m de large et 4 m de haut (fig. 3). Les fouilles entreprises la première année (1995) ont modifié ces dimensions en montrant que le tumulus proprement dit ne mesurait plus que 19 m de large et un peu plus de 3,5 m de haut, les mesures initiales n'ayant pas pris assez en compte le fait que le tumulus avait été construit sur une éminence du sous-sol. Les fouilles de 1997 nous ont permis de voir que cette éminence n'est pas tout à fait naturelle, étant donné que, sur le flanc nord du tumulus, une série de marches a été aménagée dans le calcaire, afin de créer une sorte de piédestal. Le tumulus est légèrement plus haut et plus large à son extrémité est qu'à l'ouest.

Le tumulus A est un peu moins long que le tumulus C. Il se trouve à environ 30 m au sud du premier, en bordure de la route départementale (D 53) qui conduit de Surgères à Chizé. Le tumulus A est plus haut que Péré C (environ 6 m de haut), mais plus court (environ 60 m de long). On remarque quelques évidentes perturbations sur le sommet de ce tumulus, mais il ne paraît pas avoir beaucoup souffert d'une exploitation en carrière à l'époque moderne.

Le troisième monument (Péré B) est beaucoup plus petit. Il reste énigmatique même après des sondages effectués en 1987 qui n'ont livré aucune trace d'une chambre ou de dépôt funéraire.

Péré C offre un intérêt tout à fait particulier à cause de son bon état de conservation (fig. 4). Exception faite de quatre ou cinq dépressions dans la moitié ouest du monument, il y a relativement peu de traces des exploitations en carrière qui ont si gravement entamé beaucoup d'autres monuments de ce type.

C'est cet aspect relativement intact du tumulus qui nous a persuadés d'en faire le sujet du programme actuel de fouilles, dans le contexte d'un projet de recherches plus général axé sur les longs tumulus néolithiques de l'ouest de la France.

CONTEXTE LOCAL

Les longs tumulus de Prissé-la-Charrière se trouvent sur un terrain peu accidenté. Dans ce paysage à peu près plat, ils occupent une légère butte, emplacement qui est le reflet sans doute d'un choix intentionnel de la part des bâtisseurs néolithiques. Cette butte permet d'augmenter la hauteur et la largeur du monument. Le socle rocheux est calcaire, recouvert par une terre rouge argileuse jusqu'à une profondeur de 10 à 15 cm. Cette terre rouge continue sous la forme d'une mince couche qui passe sous les bords du tumulus, ce qui nous amène à constater que la terre n'a pas été raclée et enlevée mais que le monument repose sur cette couche argileuse.

Les deux tumulus A et C forment un ensemble qui représente un complexe néolithique funéraire important. Quelques réserves doivent être émises en ce qui concerne un autre monument qui peut être mis en relation avec les tumulus de Péré. Lary raconte l'histoire d'une structure, détruite quelques années auparavant, qui se trouvait dans les champs à côté de la ferme de

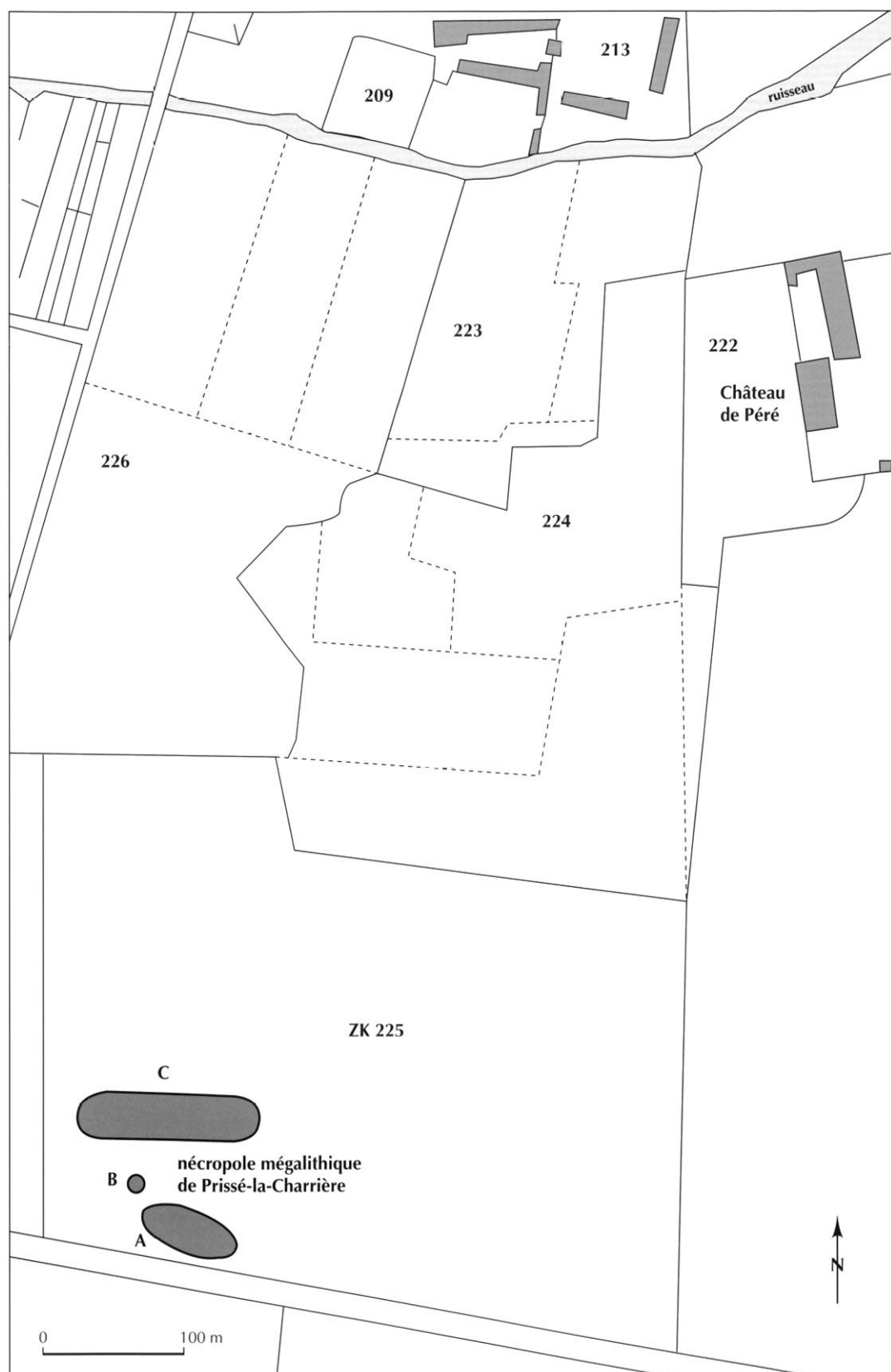


Fig. 2 – Plan de la nécropole tumulaire de Péré à Prissé-la-Charrière.

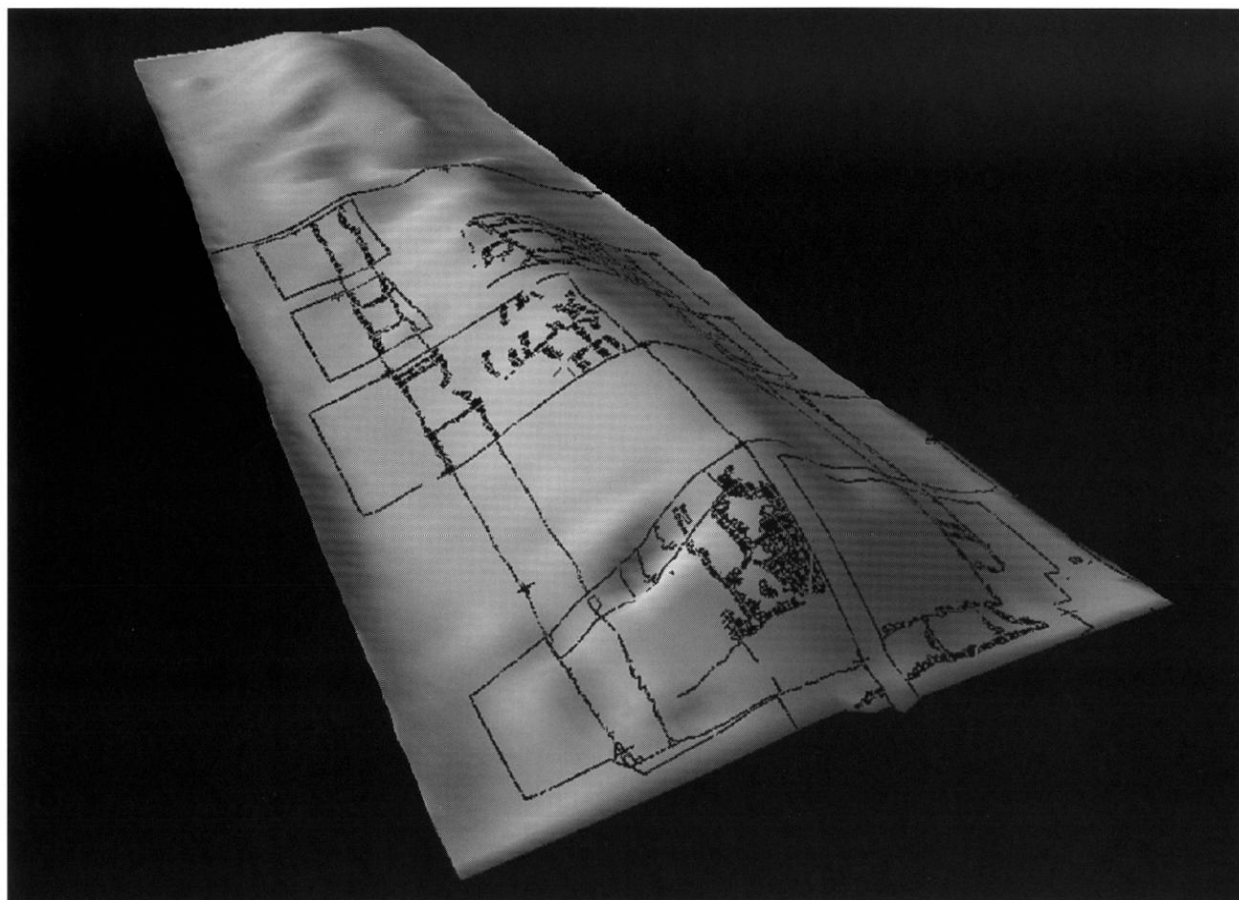


Fig. 3 – Relevé topographique du tumulus C de Péré avant la fouille. Les structures architecturales mises en évidence à son extrémité orientale sont reportées en surimpression.



Fig. 4 – Photo aérienne du tumulus C de Péré avant la fouille, en cours de déboisement.

Château-Gaillard (Lary, 1841). La ferme de Château-Gaillard se situe à quelque 400 m au sud-ouest des tumulus de Péré. Lary parle d'un tertre de peu de hauteur, orienté est-ouest, et recouvrant une série de « quatorze tombeaux en pierres plates, placés en ligne droite ». Chaque tombe consistait en quatre dalles placées debout, et contenait les restes de squelettes humains sans mobilier associé. Selon Lary, quelques-unes de ces pierres ont été enlevées pendant la destruction du monument pour être réutilisées dans les bâtiments de la ferme, ou dans les clôtures, tandis que « une ou deux gisent sans honneur dans la poussière de la voie publique. » Une prospection en 1999 n'a pas réussi à retrouver la moindre trace de ces éléments réemployés dans les bâtiments de Château-Gaillard, ni à localiser l'emplacement de ce tumulus dans les champs autour de la ferme. Mais il faut se rappeler que des longs tumulus englobant une série de dolmens à couloir rangés en ligne droite, et parallèles les uns aux autres, sont connus ailleurs dans la région, notamment dans le monument du Planti à Availles-sur-Chizé, à 20 km environ à l'est de Péré (Bouin, Joussaume, 1998). Il est bien possible que le monument détruit à Château-Gaillard ait été un tumulus du même type que celui du Planti. Mais encore une fois, faute d'autres renseignements plus précis, nous sommes obligés d'en discuter avec prudence.

LE TUMULUS C DE PÉRÉ

PROBLÉMATIQUE DE LA FOUILLE

L'objectif principal des fouilles à Prissé-la-Charrière est de parvenir à une compréhension plus approfondie des caractéristiques des monuments de ce type, et du rôle qu'ont joué les longs tumulus dans le développement des premières sociétés néolithiques dans l'ouest de l'Europe.

Les longs tumulus de Prissé-la-Charrière peuvent être considérés comme faisant partie de la grande famille des longs tumulus néolithiques qui se sont répandus dans le nord et l'ouest de l'Europe, de la Pologne jusqu'à l'Aquitaine. Au niveau plus spécifique, ils se trouvent dans la sous-famille de longs tumulus de l'ouest de la France, famille dans laquelle se trouvent également les longs tumulus à plusieurs chambres parallèles, comme Barnenez (Plouézoch, Finistère) sur la côte nord de la Bretagne, et les énormes tumulus carnacéens du

Morbihan, dont certains sont circulaires. Le degré de parenté entre les monuments bretons et les tumulus de Prissé reste un sujet très controversé.

Les caractères diagnostiques de ces longs tumulus, qu'ils soient de Bretagne ou du sud de la Loire, sont d'un côté leur morphologie et de l'autre leurs dimensions. Ils se trouvent parmi les plus grands et les plus impressionnants de tous les monuments néolithiques. Certains sont encore plus grands que Péré C : on peut citer le tumulus de La Motte de la Demoiselle à Tusson (Charente), qui faisait 10 m de haut et 45 m de large pour une longueur de 150 m, dimensions assez comparables à celles du tumulus Saint-Michel à Carnac. Cependant, la forme allongée et les dimensions importantes de ces tumulus peuvent masquer une grande variété dans les structures internes. Quelques-uns montrent une seule chambre axiale à laquelle on accède par une entrée au milieu de l'extrémité la plus large ; d'autres au contraire possèdent plusieurs chambres et couloirs en parallèles, ouvrant sur le flanc du monument. Nous avons déjà cité un exemple de ce type-ci à Availles-sur-Chizé non loin de Prissé. En effet, la fouille du tumulus du Planti a montré l'emplacement de dix chambres (Bouin, Joussaume, 1998). L'étude de Péré C a permis de souligner la façon particulière dont se sont développées les architectures de chacun de ces monuments, avec une chambre de type dolmen à couloir se trouvant aux environs des deux tiers de l'extrémité est (la plus large), et une deuxième chambre sans couloir près de l'extrémité ouest. Il semble bien qu'il n'y avait pas de modèle ni de prototype précis suivis par les sociétés néolithiques dans la construction de ces longs tumulus, même si dans le concept du long tumulus lui-même il y a sans doute une idée plus générale qui trouve peut-être son origine dans les longues maisons de la tradition rubanée (Bandkeramik).

Les terrains calcaires du département des Deux-Sèvres se prêtent facilement à la bonne conservation de l'os humain, ce qui contraste avec les terrains acides de la Bretagne où les éléments osseux sont rarement rencontrés. Le bon état de conservation à Prissé-la-Charrière s'est trouvé confirmé par les dépôts funéraires découverts dès 1997. L'état de conservation des restes humains dans la chambre du dolmen à couloir et dans la chambre à l'extrémité ouest du monument est excellent. Il permettra l'étude détaillée de ces ossements et l'interprétation des pratiques funéraires dont ils sont les témoins.

Le premier auteur à avoir cité le site de Péré comme lieu d'intérêt archéologique est Lary, vice-président de la société de Statistique des Deux-Sèvres (Lary, 1841). Dans un petit article de quelques pages, consacré au « tumulus de Tesson » (erreur toponymique que d'autres auteurs plus récents ont reprise), Lary donne une description de deux tumulus. Au premier de ceux-ci, il attribue une forme conique, avec une circonférence à la base mesurant 150 m pour une hauteur de 15 m. Ce chiffre est de beaucoup exagéré, même si l'on tient compte d'une remarque de Lary : « ses dimensions, qu'il ne m'a pas été possible de mesurer avec exactitude ». Quoi qu'il en soit, cette description correspond bien évidemment au long tumulus connu maintenant sous le nom de Péré A.

Lary passe ensuite au long tumulus placé à côté (tumulus C), moins haut que son voisin conique, et qu'il interprète (après quelque difficulté) comme « un de ces tumulus allongés, trouvés en d'autres contrées, et recouvrant ordinairement des galeries funéraires. » Il remarque que le tumulus est plus large et plus haut à son extrémité est qu'à l'ouest ; très justement, à l'ouest, il signale la forme du tumulus comme « abaissant progressivement sa hauteur jusqu'au niveau du terrain environnant. » Il fait remarquer aussi l'existence de « deux dépressions très apparentes », observation qui démontre que le tumulus était déjà entamé par des fouilles anciennes ou des exploitations en carrière avant l'époque où il écrivait. G. Germond estime que ce sont les deux mêmes dépressions qui étaient bien évidentes avant que les fouilles récentes aient été entreprises, et il veut les voir comme résultat des « prélèvements de pierres plates destinées à empierrer les chemins » (Germond, 1980, p. 126). Cependant, le relevé topographique préparé en 1995 a mis en évidence un total de quatre dépressions de taille importante. Les trois dépressions qui sont situées sur le flanc sud du tumulus (à proximité de la route actuelle) peuvent bien être le résultat d'une exploitation en carrière, destinée à alimenter un four à chaux. La quatrième, sur le flanc nord, jouxte la chambre funéraire du dolmen à couloir, identifiée au cours de fouilles. Il s'agit d'une fosse creusée jusque dans le sous-sol rocheux, détruisant au passage une partie du couloir et le bord nord de la chambre. Cette dépression paraît correspondre alors à une intervention ancienne plutôt qu'à une carrière moderne.

Lary termine son article sur les « tumulus de Tesson », « en vous priant de faire procéder à des fouilles immé-

diates », mais il n'y a rien pour nous dire que des fouilles systématiques ont été entreprises à Péré avant 1987. C'est cette année là que le docteur Claude Cathlin a lancé une série de sondages de dimensions assez modestes, dans le cadre de ses recherches sur les monuments mégalithiques de la région (Cathlin, 1992). Celles-ci ont commencé en 1987 avec la fouille du petit monument circulaire (maintenant connu comme Péré B), qui se trouve entre l'extrémité ouest du tumulus A et le flanc sud du tumulus C. Lary ne paraît pas avoir remarqué l'existence de ce petit tumulus, mais Germond le décrit comme « un petit tertre conique de 6 m de diamètre environ, entouré d'un fossé peu profond, large de 1,50 m » (Germond, 1980, p. 126). Le sondage fait par Cathlin dans ce tumulus n'a rien donné : « Il n'a révélé ni structure, ni mobilier » (Cathlin, 1992). Sa date et sa destination restent ambiguës : il pourrait être préhistorique mais, faute d'autres évidences, on ne peut totalement exclure qu'il soit le résultat de l'amoncellement de déblais pierreux provenant d'une fouille ancienne du long tumulus C avoisinant.

Dans les années suivantes, 1988 et 1989, C. Cathlin a reporté son attention vers le long tumulus Péré C. Ses fouilles sur ce monument comprennent deux opérations : d'abord, un sondage profond a été effectué dans le flanc sud du tumulus, à 15 m à peu près de son angle sud-est ; et ensuite, une série de trois sondages plus petits ont été pratiqués à plusieurs endroits le long de l'extrémité est (l'extrémité la plus large) du tumulus. Les sondages plus petits ont mis en évidence un parement en pierres sèches, mais n'ont montré aucune trace d'une interruption dans ce parement qui pourrait correspondre à l'entrée d'un dolmen à couloir axial. Le sondage profond a cependant mis en évidence la présence dans la masse du tumulus d'une série de murs ou parements successifs, suivant un alignement parallèle à son long côté sud (Cathlin, 1992). Ces conclusions se voyaient toutes les deux confirmées et amplifiées par le programme de fouilles systématiques inauguré en 1995.

La taille impressionnante des deux tumulus A et C doit avoir empêché leur mise en cultures. Le terrain est donc resté consacré à l'exploitation forestière, circonstance qui a considérablement favorisé la conservation de ces tumulus. Le site était déjà boisé quand Lary l'a visité en 1840 (ou un peu avant), et il peut l'avoir été depuis plusieurs siècles. Les arbres qui poussaient sur le tumulus C lui-même, et à proximité immédiate, ont été

abattu en 1995 par les bons offices du propriétaire, M. Bastard de Crisnay.

STRATÉGIE DE LA FOUILLE

Les fouilles à Prissé-la-Charrière sont issues d'un projet de collaboration franco-britannique proposé d'abord en 1992 par Roger Joussaume et Xavier Gutherz, alors conservateur régional de l'Archéologie à Poitiers. Les fouilles elles-mêmes débutèrent en 1995, sous la direction tripartite de Roger Joussaume, Luc Laporte (responsable officiel de la fouille pour l'administration française), et Chris Scarre.

Le projet a commencé avec l'abattage des arbres qui recouvraient le site au printemps 1995. Un relevé topographique du tumulus a suivi cette opération. Face aux dimensions du tumulus, une priorité immédiate était la mise en place d'une stratégie de fouilles et de recherches qui pourrait être appliquée à long terme. Nous avons décidé que les premières années de fouilles se limiteraient au dégagement des parties superficielles du tumulus dans des secteurs larges chacun de 10 m, disposés sur un flanc ou l'autre du monument, pour mettre en évidence les structures sous-jacentes. Cette démarche a conduit, du moins lors des toutes premières campagnes de fouilles, à une disposition en damier des secteurs étudiés, qui trouve son point de départ à l'extrémité est du tumulus (fig. 5). Dans les années suivantes, les fouilles se sont étendues sur environ 70 % de la superficie du tumulus. Seule une partie de cet espace a cependant fait l'objet d'investigations en profondeur.

Cette démarche s'appuie sur l'idée que l'étude du tumulus est aussi essentielle que celle des structures funéraires qu'il pourrait contenir. La fouille de chaque secteur décapé se divise en trois phases successives : d'abord, le débroussaillage et l'enlèvement de la couche de terre superficielle (une couche très peu profonde qui n'a que 20 cm d'épaisseur) ; ensuite, le dégagement de l'éboulis superficiel de pierres pour mieux définir les structures en pierres sèches situées au dessous ; et dans une troisième passe, l'enlèvement des remblais situés entre les parements découverts pendant le dégagement précédent. Ce mode de fonctionnement a été influencé et développé à la suite des fouilles entreprises dans la nécropole néolithique voisine de Champ-Châlon à Benon en Charente-Maritime, et notamment sur le tumulus Champ-Châlon C, où une fouille minutieuse a

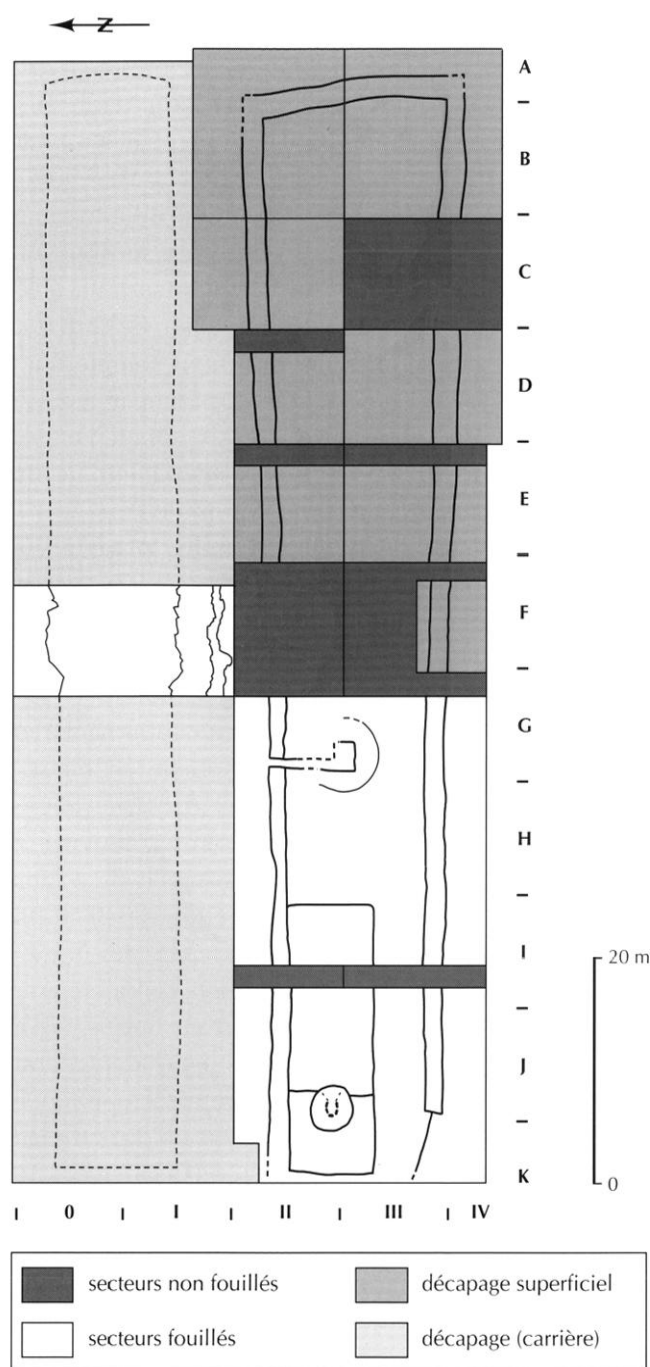


Fig. 5 – Plan des secteurs fouillés de 1995 à 2000 sur le tumulus C de Péré.

mis en évidence une construction interne sous forme de cellules en « nid d'abeille » (Cadot, Joussaume, 1986). Elle permet l'examen détaillé de la séquence des structures, en même temps qu'elle livre des renseignements importants sur le mode de construction employé par les bâtisseurs du Néolithique. À Péré, la plupart des murs

qui ceinturaient et délimitaient les cellules ou alvéoles sont construits d'une façon relativement informelle. Il se peut que ces murs n'aient servi que de supports temporaires pour retenir les masses de terre avant que de nouveaux apports de sédiment soient ajoutés. Ils sont moins élaborés dans leur construction et dans leur disposition générale que les murs de cloisonnement en pierres sèches mis au jour dans le long tumulus de Hazleton North dans le sud de l'Angleterre (Saville, 1990), ou même que les systèmes de cloisons en bois, mis en évidence par les alignements de trous de poteaux et les différents comblements dans les longs tumulus non mégalithiques de Beckhampton Road et South Street (Ashbee *et al.*, 1979).

Pendant ces trois dernières années, les fouilles ont porté plus particulièrement sur l'extrémité ouest du monument, où nous avons mis au jour les restes d'une structure (ou plutôt d'une phase) antérieure.

La fouille de Péré n'est pas limitée au long tumulus lui-même. Elle comprend aussi l'étude du fossé-carrière. La zone immédiatement au nord du tumulus a été prospectée par Fluxgate gradiomètre en 1997 et décapée ensuite par pelle mécanique sur une superficie de 3 000 m². Ce travail a permis de définir les bords de la grande carrière sur ce côté du tumulus. Un sondage jusqu'au fond de la carrière a été pratiqué pour déterminer son profil et sa profondeur.

RÉSUMÉ DES PRINCIPAUX ACQUIS

Le but de cet article est de présenter sous forme d'un rapport préliminaire les résultats des six années de recherches entreprises de 1995 à 2000. Les résultats tels qu'ils sont décrits ici sont donc de caractère provisoire. L'analyse des ossements humains et celles faites par d'autres spécialistes ne sont pas encore terminées. L'étude a porté sur les structures architecturales internes et externes du monument, sur les espaces funéraires qu'il contient et sur les carrières disposées à ses abords. À travers différents secteurs répartis sur toute la longueur du tumulus, l'étude architecturale a pris en compte à ce jour près des deux tiers de la superficie du monument, ce qui représente environ 1 500 m². Ces secteurs n'ont cependant pas tous été explorés de façon égale en profondeur. L'extrémité occidentale du monument est, en l'état actuel d'avancement des travaux, celle pour laquelle nous disposons de plus d'informations. Sur la

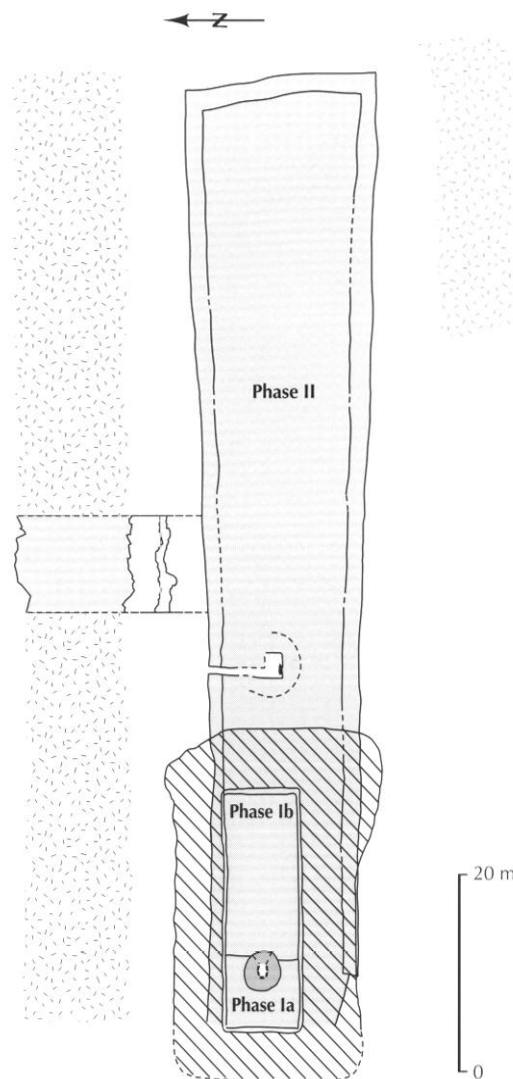


Fig. 6 – Plan général du tumulus C de Péré, avec chacune de ses deux principales phases de construction.

façade nord du monument, un décapage extensif à la pelle mécanique d'environ 3 000 m² a permis de repérer l'emplacement des carrières de pierre qui longent le tumulus. Deux chambres ou espaces funéraires ont été reconnus à ce jour, ainsi qu'une sépulture individuelle située au sommet du monument à son extrémité occidentale. L'intérêt principal de cette étude a été de montrer la superposition de plusieurs architectures comprenant respectivement comme espace funéraire un « coffre » ceinturé par une chemise de pierre circulaire, puis un dolmen à couloir de forme assez classique (fig. 6).

Dans la dernière étape de son évolution architecturale, ce monument se présente comme un trapèze très

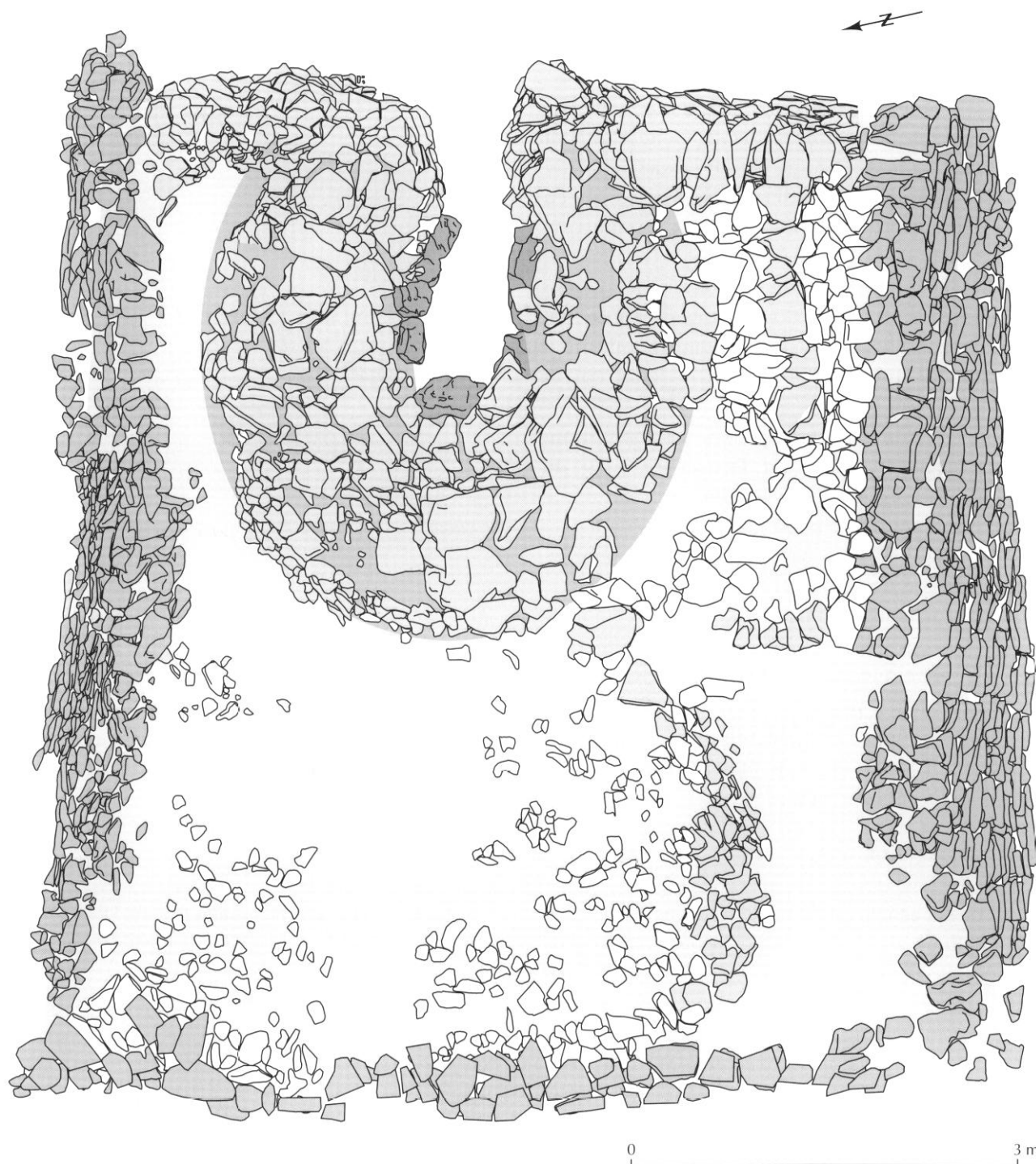


Fig. 7 – Plan général de la phase Ia du tumulus C de Péré.

allongé et relativement étroit, mesurant 15 m de large à son extrémité orientale et une dizaine de mètres à l'ouest. Cette forme trapézoïdale lui est conférée par un parement externe rectiligne qui en ceinture tout le périmètre. Ce dernier est doublé, environ 2 m vers l'ex-

térieur, par un second parement parallèle au précédent, qui délimite une petite banquette dont la hauteur n'a jamais dû être bien supérieure à 70 cm. Sur sa façade nord, cette marche construite trouve une suite dans les marches successives, creusées dans le calcaire, qui

forment alors comme un piédestal sur lequel est posé le monument. La masse de terre et de pierres, contenue à l'intérieur de l'espace délimité par les deux parements rectilignes, est structurée par tout un réseau de petites murettes disposées selon un plan alvéolaire, en nid d'abeille. Au sommet du tumulus dans sa partie la plus orientale, quelques dalles calcaires disposées bien à plat suggèrent l'existence d'une plate-forme. Dans sa partie médiane, le tumulus contient au moins un dolmen à couloir, partiellement détruit par des carrières plus récentes, qui a livré dans la chambre les restes de six individus (3 adultes, 1 adolescent et 2 enfants) ainsi que plusieurs fragments de céramique appartenant à un même vase-support.

Cette description correspond cependant à la dernière étape de l'évolution architecturale d'un monument complexe qui a subi de nombreuses transformations au cours de son histoire. À l'extrémité occidentale du tumulus, un second espace funéraire a été dégagé. Il s'agit d'un coffre délimité par cinq dalles mégalithiques verticales, et ceinturé par une chemise de pierre circulaire de 4 m de diamètre environ. Sur l'un de ses petits cotés, vers l'est, le coffre est fermé par une murette de pierres sèches et quelques fines dalles dressées. Il s'agit d'une structure d'accès provisoire. Cet espace funéraire s'inscrit dans un monument dont les parements externes ont pu être dégagés sous la masse des aménagements postérieurs (fig. 7). Dans un second temps, la construction a été étendue vers l'est par l'adjonction d'une importante masse de terre jaune. L'ensemble faisait alors une longueur totale de 23 m. Ce monument dispose également de sa propre carrière périphérique, fossé large de 5 à 7 m parfois également piégé sous le tumulus trapézoïdal que nous venons de décrire précédemment.

Ces travaux nous offrent ainsi un élément de chronologie relative indiscutable dans la succession de ces différents types d'architectures, comme dans l'évolution des espaces funéraires qu'ils renferment. L'histoire du monument C de Péré débute avec une chambre apparemment close au sein d'un tumulus de petite taille qui peut fournir des éléments nouveaux quant à la compréhension du développement de ces architectures dans tout l'ouest de la France. La forme architecturale la plus monumentale est le résultat d'une deuxième phase d'élargissement, alors que le monument d'origine comportait des structures beaucoup moins importantes. Cette division en deux phases est cependant un peu arbi-

traire dans la mesure où le monument dans son état final est le résultat de multiples modifications successives résultant d'au moins autant de projets de construction, dont quelques-uns peuvent être facilement distingués à l'intérieur de chacune des deux phases. Il est aussi à remarquer que le dolmen à couloir de Péré C fait partie intégrante de cette deuxième phase qui est postérieure au premier monument. Ces constatations seront développées plus largement dans la partie finale de cet article, après la présentation plus détaillée du monument qui suit la séquence chronologique résumée ci-dessus : nous commencerons par décrire chacun des vestiges architecturaux dégagés, si possible dans l'ordre de leur construction.

UN PETIT MONUMENT FUNÉRAIRE CONTENANT UN « COFFRE » LARGEMENT OUVERT SUR L'EXTÉRIEUR (PHASE IA)

À l'extrémité occidentale du tumulus, une dépression circulaire de 3 m de diamètre environ avait été repérée en surface. La fouille a démontré que cette dépression correspondait à l'emplacement d'une chambre funéraire composée d'un « coffre » mégalithique et d'une masse de pierres sèches au contour circulaire. Cette dernière construction est conservée sur une hauteur de 1,60 m, pour un diamètre externe de 4,50 m environ. Elle est délimitée par un parement grossièrement agencé qui n'a probablement jamais été apparent en façade. L'ensemble était inclus, lors d'une première étape de sa construction, dans un monument parementé de plan quadrangulaire, court et trapu (7,20 m d'est en ouest et 8,80 m de large). Ce dernier aurait alors présenté un volume prismatique, avec un chevet rectiligne à l'ouest et une façade légèrement concave à l'est, percée en son centre d'une entrée. Cette dernière était clôturée par quelques fines dalles verticales et amovibles, permettant les allées et venues nécessaires au fonctionnement de l'espace funéraire.

LE « COFFRE »

Dans la dépression visible en surface, sous quelques centimètres de terre végétale, gisaient de grandes pierres plates dont le pendage convergait vers le centre. Après dégagement de ces pierres plates, cinq orthostates en



Fig. 8 – Le « coffre » situé au centre du tertre funéraire (phase I) en cours de fouilles, vu de l'est.

calcaire sont apparus au centre de la dépression. La roche utilisée pour la confection des orthostates diffère du calcaire extrait sur le site même. Ils circonscrivent un espace polygonal allongé, refermé vers le haut, de 0,5 m de large pour un peu plus de 1 m de long. À l'ouest, l'un d'entre eux fait office de dalle de chevet, alors que sur les côtés nord et sud les parois sont constituées chacune de deux grosses dalles verticales jointives (fig. 8). À l'est en revanche, seules deux fines plaquettes verticales clôturaient le « coffre ». Facilement amovibles ces petites dalles calcaires fermaient l'espace funéraire de la chambre, avant sa condamnation définitive par la construction d'un parement jusqu'à mi-hauteur des piliers (fig. 9).

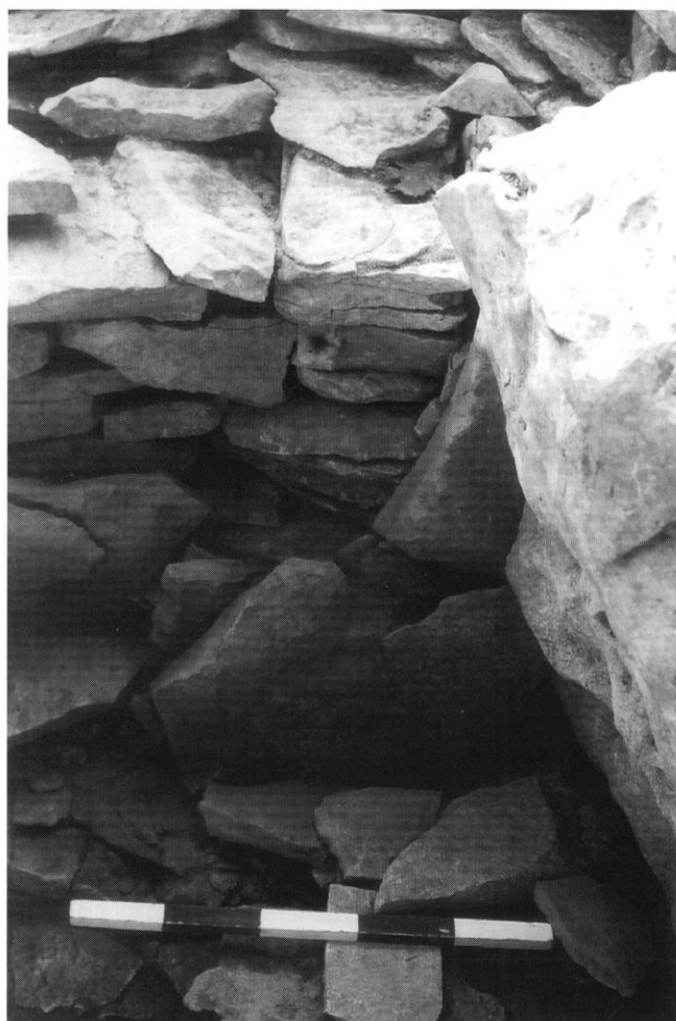


Fig. 9 – Le système de fermeture du « coffre », vu de l'ouest.

En l'absence de dalle de couverture, on ignore tout du mode de couverture de ce « coffre ». Remarquons cependant la présence d'une échancrure bien marquée à la jointure et au sommet des deux orthostates, sur chacun des longs côtés nord et sud. Cette échancrure était-elle destinée à recevoir un élément en matière périssable, telle une poutre de bois, pour supporter la couverture du « coffre » ? L'hypothèse peut être envisagée.

La fouille des niveaux funéraires à l'intérieur du « coffre » s'est révélée décevante. Le comblement, largement remanié, recelait de nombreuses petites pièces osseuses (dents, phalanges, fragments d'os longs) correspondant à au moins 3 individus, et une petite armature trapézoïdale à retouche abrupte des bords. Les seuls niveaux en place étaient conservés dans le coin sud-est de l'espace funéraire. Là, quelques plaquettes

Tabl. I – Datations radiocarbone du tumulus C de Péré.

Péré C : datations radiocarbone			Réf. labo	Date BP	Date calibrée
Phase I " coffre "	Individu n°1	1 fragment d'os long	OxA-10249	5500 ± 45	4460-4240
	Individu n°2	1 phalange proximale, main	OxA-10248	5440 ± 45	4360-4160
Phase II chambre mégalithique	Individu n°1 (adulte)	1 fragment d'humérus gauche	OxA-10204	5470 ± 45	4450-4160
	Individu n°2 (enfant)	1 fragment diaphyse fibula	OxA-10205	5395 ± 45	4340-4040
	Individu n°3 (enfant)	1 fragment d'ilion gauche	OxA-10246	5360 ± 45	4330-4040
	Individu n°4 (adulte)	1 fragment diaphyse humérus gauche	OxA-10258	5465 ± 45	4440-4160
	Individu n°5 (adulte)	1 fragment diaphyse humérus gauche	OxA-10247	5295 ± 45	4250-3980

calcaires horizontales étaient posées sur une fine couche de terre jaune qui surmontait directement le socle calcaire. Une hachette en fibrolithe était coincée sous l'une de ces dalettes.

Un fragment de phalange proximale de la main et un fragment d'os long appartenant à deux individus différents ont été datés séparément au radiocarbone par AMS. Les deux résultats sont identiques (tabl. I) : ils sont étalés sur une plage chronologique assez courte, entre 4460 et 4160 avant J.-C. Combinées, ces dates sont centrées entre 4360 et 4240 avant J.-C. (logiciel Oxcal – 95 % de confiance). Ce dernier procédé statistique supposerait toutefois que ces deux dates correspondent à un seul et même événement, ou du moins à deux événements très proches dans le temps. Il reste à savoir si ces ossements épars recueillis dans le remplissage du « coffre » datent l'époque de sa première utilisation, ou plutôt une réutilisation de ce dernier.

Sur la pente nord du tertre, à proximité du « coffre », une pendeloque en fibrolithe et un fragment de bracelet en roche verte ont été recueillis en surface. Une petite hachette en silex provient des décapages superficiels aux abords du « coffre » funéraire, ainsi que quelques tessons de céramique carénée. Il n'est pas exclu que ce mobilier, attribué au Néolithique moyen, puisse également provenir d'un remaniement des niveaux funéraires du « coffre » central (fig. 10).

LA CHEMISE DE PIERRES CIRCULAIRE

Le « coffre » mégalithique est inclus au sein d'une chemise de pierres sèches de forme circulaire. Le mode de construction de cette structure n'est toutefois pas homogène. Plusieurs ruptures ont été repérées tant dans

l'appareillage que dans l'agencement des blocs constituant cette masse de pierres circulaire (fig. 11).

L'appareillage de la partie méridionale du parement périphérique est constitué jusqu'à mi-hauteur par des moellons quadrangulaires de taille respectable. En revanche, dans sa partie septentrionale, le parement périphérique est constitué de fines plaquettes superposées qui surmontent localement la section de parement précédente. Cet appareillage est similaire à celui d'un muret interne qui, à cet endroit, s'appuie jusqu'à mi-hauteur de la chemise en pierres sèches, ouverte à ce niveau dans cette phase de construction. Une masse de terre rouge s'adosse à cet ensemble, descendant doucement vers le sol naturel au sud. Pourrait-il s'agir d'un dispositif provisoire destiné à faciliter la mise en place d'une dalle de couverture ? Faudrait-il encore être certain que le coffre ait jamais disposé d'un tel mode de couverture.

Deux autres ruptures dans la construction de la chemise de pierres se situent dans le prolongement des parois nord et sud du « coffre » funéraire. Elles correspondent à l'existence d'une entrée, colmatée par la suite. Cet accès a fonctionné à plusieurs reprises. D'abord, sans doute une entrée en « V » permettant un accès de plain-pied à l'intérieur du « coffre ». Ce dispositif n'est pas encore à ce jour totalement dégagé. Un peu plus tard, une nouvelle section de la ceinture de pierres a été édifée, ne laissant plus la place que pour une petite rampe dallée qui débouche au sommet du « coffre » (fig. 12). Enfin, cette entrée a été définitivement obturée par la construction d'une nouvelle portion de la ceinture de pierres sèches, lui conférant alors son aspect circulaire. À défaut d'une fouille fine de la ceinture de pierres périphérique, l'ensemble aurait sans doute été considéré comme présentant un « coffre » parfaitement clos. La

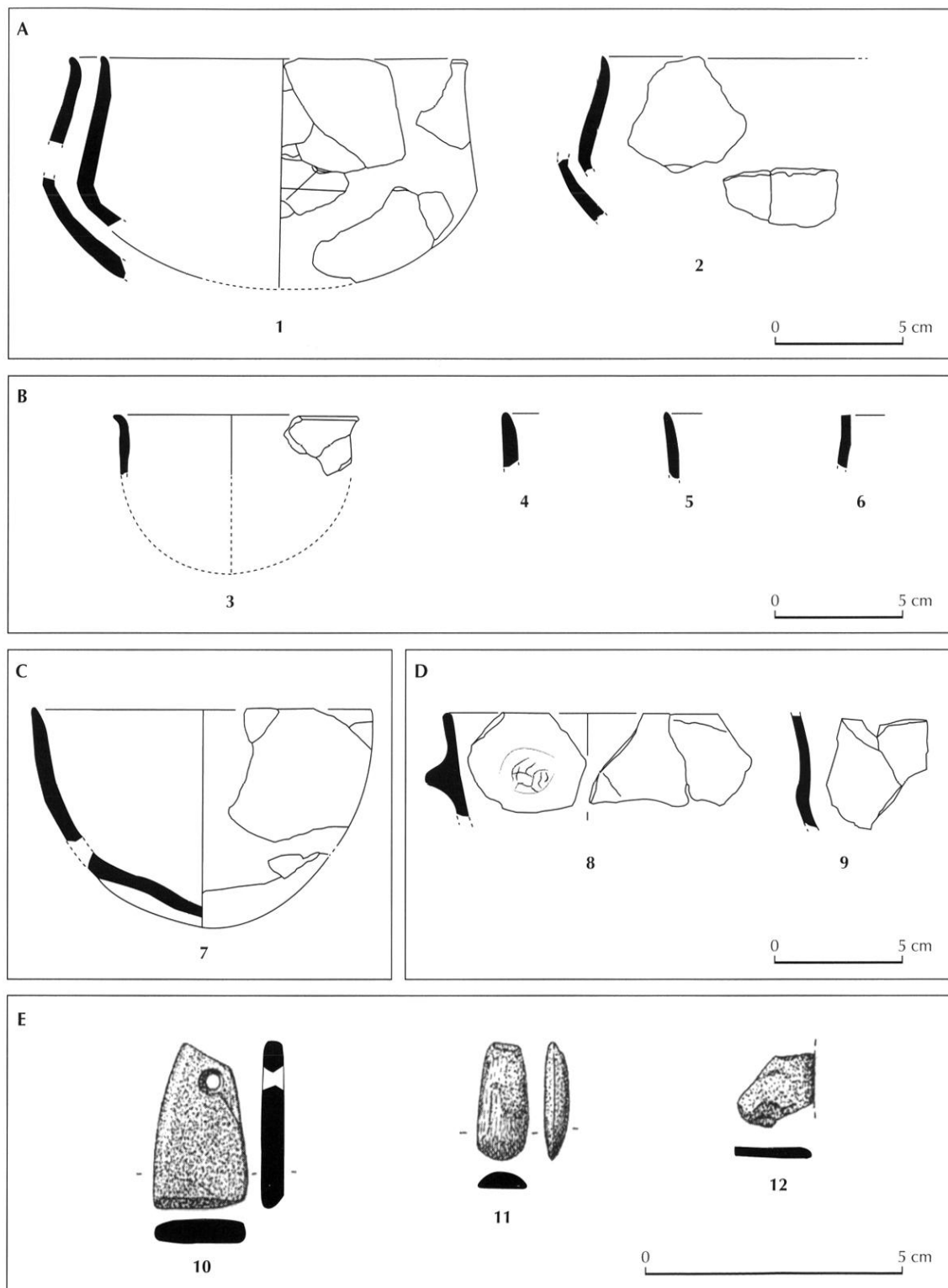


Fig. 10 – Mobilier recueilli : A, à la base du tertre funéraire de la phase Ib et à l'est du « coffre » funéraire ; B, dans le « coffre » funéraire (phase Ia) ; C, à la base du remplissage des fossés périphériques (phase I) ; D, dans les terres superficielles à l'extrémité occidentale du monument.
1-9, mobilier céramique ; 10, 12, fragments de bracelets en roche verte ; 11, petite hache polie en fibrolithe.

Fig. 11 – *Le « coffre » et sa chemise de pierres circulaires, vus de l'ouest.*

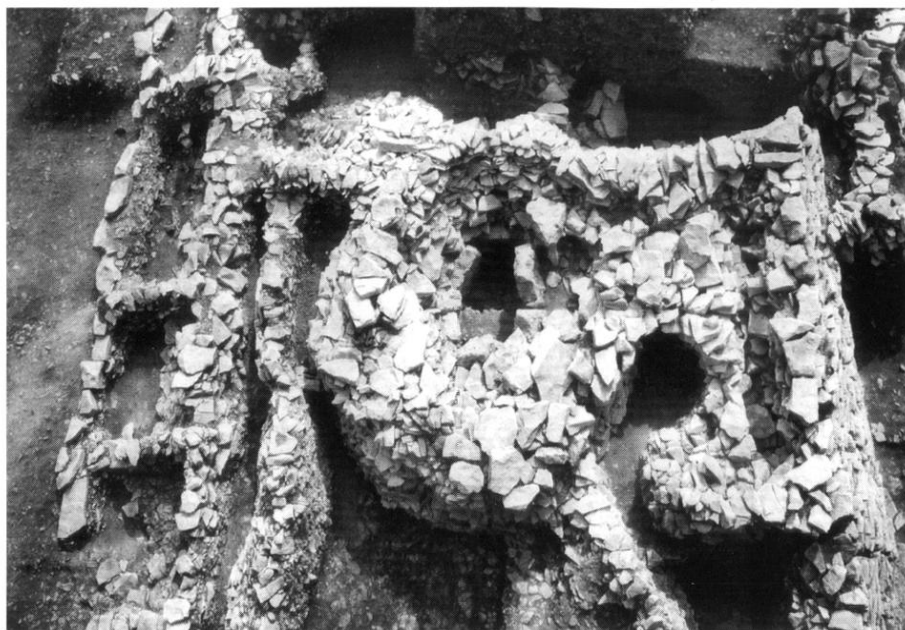


Fig. 12 – *Le dispositif d'entrée sur la façade orientale du tertre (phase Ia).*

construction du tertre a ensuite été achevée par l'adjonction d'une importante masse de terre jaune vers l'est.

LE TERTRE FUNÉRAIRE

À l'est, de part et d'autre de l'entrée provisoire de l'espace funéraire, un parement légèrement incurvé

relie la chemise de pierres circulaires aux façades nord et sud du monument. Ce dispositif est particulièrement net au sud mais il existe au nord également, où des plaquettes calcaires grossièrement superposées délimitent un parement plutôt irrégulier qui s'appuie contre la chemise de pierres circulaires. On peut se demander si l'ensemble de ce dispositif n'a pas constitué la façade du monument primaire lors d'une première étape de sa construction.



Fig. 13 – *Le parement externe du tertre primaire au sud (phase Ia).*

Au sud de la chambre, le parement de façade du tertre, orienté est-ouest, a été dégagé sur 7,20 m de long. Il est construit directement au bord de la carrière associée à ce premier monument. Dans sa partie la plus haute, ce parement est conservé sur près de 1,70 m. Construites avec de larges moellons, les assises de ce parement sont assez mal agencées : le chevauchement des pierres d'une assise sur l'autre n'est que partiel et ces points de faiblesse ont constitué autant de points de rupture potentiels lorsque la construction a commencé à travailler avec le temps. Résistant mal aux pressions exercées par la masse de terre non structurée qui constitue l'essentiel du tertre, le parement présente également une base au profil légèrement bombé et un fruit important.

L'ensemble confère à ce parement un style original, différent de celui des autres parements correspondant aux phases d'aménagement postérieures (fig. 13). Au sommet du parement, les dernières assises sont disposées en pente douce sur une construction dont les assises inférieures sont horizontales. Ces dernières pourraient marquer le sommet de la construction. Elles indiqueraient alors une décroissance progressive de la hauteur originelle du tertre funéraire vers l'ouest. À l'est, ce parement s'interrompt brutalement à la hauteur de l'extrémité orientale de la chemise de pierres circulaires, à laquelle il est relié par un parement transversal et légèrement concave, beaucoup plus mal appareillé.

À l'ouest de la chambre funéraire, la masse de terre qui constitue le tertre funéraire repose sur un lit de plaquettes calcaires surmontant un noyau d'argile rouge épais tout au plus de 20 cm à 40 cm. L'ensemble prend appui contre la chemise de pierres circulaires qui délimite la chambre. Cette masse de terre recouvre également un parement presque axial, nord-est/sud-ouest, face au sud et chaîné avec le massif de pierres circulaires. À l'ouest, il amorce une courbe vers le nord pour rejoindre la façade occidentale du monument funéraire conservée seulement sur une ou deux assises. Ce parement rectiligne a également été construit au bord du fossé-carrière qui ceinture le monument.

Au nord, juste en avant de la ceinture de pierres sèches du noyau central et à plus de 2 m en arrière du bord de la carrière, nous avons dégagé un parement est-ouest, parallèle à ceux de la façade sud et assez mal construit. Conservé à l'est sur 1 m de haut, il a été dégagé sur plus de 6 m de long. Ce parement, dont l'appareillage varie sur sa longueur, semble avoir été édifié sous la forme de tronçons successifs. Sa hauteur décroît progressivement vers l'ouest, alors qu'à l'est il s'interrompt brutalement. Au niveau de cette interruption, le parement transversal précédemment décrit, façade à l'est et orienté nord-sud, fait le lien avec la chambre funéraire.

En avant de ce parement longitudinal et au bord du fossé-carrière nord ont été mises en évidence quelques

pierres de base du mur de parement externe à cette première construction dont la plus grande part a chuté dans le fossé.

SYNTHÈSE

L'ensemble donne l'image d'un monument quadrangulaire de 7,20 m de longueur est-ouest pour 8,80 m de largeur nord-sud, avec une façade légèrement concave à l'est. L'enveloppe architecturale du monument aurait alors délimité un prisme dont la hauteur n'aurait probablement pas dépassé 2 m à son point le plus haut qui coïncide avec la façade orientale. Au milieu de cette dernière s'ouvrirait alors l'entrée en entonnoir du « coffre » funéraire. L'ensemble, à ce moment-là de la construction, n'est guère différent de l'image offerte par certains dolmens « simples » dans leur tumulus.

Nous serions tentés d'attribuer à cette phase architecturale un creusement du fossé périphérique. Ce dernier aurait alors ceinturé dès le départ toute la superficie du tertre funéraire, avant même que sa construction ne soit achevée. Si cette dernière hypothèse venait à se vérifier, le fossé périphérique, large de 4 à 5 m à ce moment-là, aurait ainsi délimité un espace, peut-être à vocation cérémonielle, d'une quinzaine de mètres de long en avant du monument que nous venons de décrire. Divers aménagements ont d'ores et déjà été repérés à cet emplacement (empierrement, trous de poteaux) qu'il restera à dégager de façon extensive au cours des prochaines campagnes de fouille.

EXTENSION DU MONUMENT PRÉCÉDENT AFIN D'OBTENIR UN TERTRE ALLONGÉ DE 23 M DE LONG (PHASE IB)

Une fois la construction de la chemise de pierres et des structures attenantes achevée, une importante masse de terre jaune a été apportée à l'est du monument en pierres sèches. Cette opération clôture définitivement l'accès aux espaces funéraires précédemment décrits et conduit à une modification importante du plan de l'édifice. Ce dernier, de forme allongée, mesure désormais 23 m de long. Toutefois, son extrémité occidentale et le versant nord du tertre sont aujourd'hui les parties les mieux connues, le reste étant encore enfoui sous la masse des aménagements

postérieurs. Il nous est alors difficile de préciser si d'autres espaces funéraires ont été, ou non, construits à l'occasion de cette extension du monument. L'ensemble de ces opérations a pu s'accompagner d'un recreusement du fossé périphérique (fig. 14).

L'EXTENSION DU TERTRE FUNÉRAIRE

Cette partie du tertre funéraire semble avoir été construite de l'ouest (entrée de la chambre funéraire) vers l'est par des apports successifs de terre jaune, parfois cloisonnés par la construction de parements rectilignes. Ces derniers, orientés nord-sud comme ceux mis en évidence sur la façade nord du monument, partent du sommet du tertre pour rejoindre la seule assise conservée à cet endroit du parement externe et s'y appuyer. En avant de la façade est de la première chambre funéraire, une coupe nord-sud a été réalisée dans la masse du monument, selon un axe transversal à son plus grand allongement. Là, les couches de terre jaune, épaisses de plus de 1,50 m, reposent sur un petit noyau d'argile rouge dont la nature exacte reste à déterminer. L'ensemble offre une première image de la structure verticale du tertre funéraire, construit directement sur le calcaire en place.

Au sud, le mur externe du tertre primaire a été rencontré sous la masse des aménagements postérieurs, à l'occasion d'une coupe transversale nord-sud, effectuée dans la masse du tertre à quelques mètres de son extrémité orientale. Il est conservé sur trois à quatre assises, et se situe dans le prolongement du parement sud, déjà décrit, de la partie occidentale du monument auquel il se raccorde.

Au nord, le parement externe du tertre primaire ne semble conservé que sur une seule, voire deux assises. C'est ainsi que nous interprétons cette ligne de pierres sèches dégagées directement en arrière du bord de la carrière correspondante. Vers l'ouest, à la hauteur de la chambre funéraire, le parement disparaît presque totalement. Une coupe du fossé à cet endroit permet de comprendre que ce mur de parement s'est effectivement effondré dans le fossé-carrière où nous retrouvons ses éléments.

Vers l'est, les quelques assises de pierres sèches précédemment décrites au nord se poursuivent jusqu'à la hauteur du coude marqué par le bord interne de la

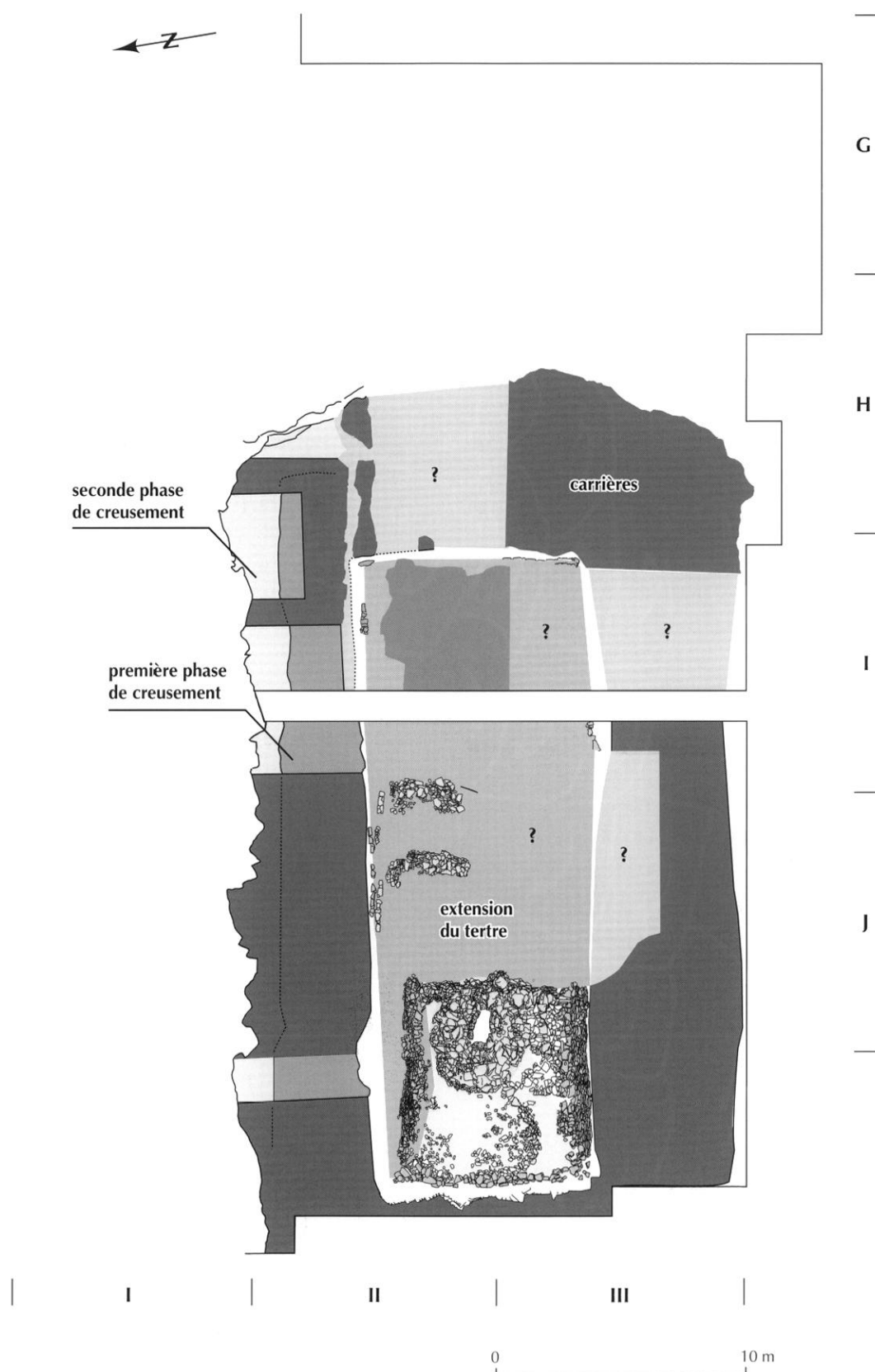


Fig. 14 – Plan général de la phase Ib du tumulus C de Péré.



Fig. 15 – *Rupture dans la construction, correspondant à la façade orientale du monument primaire.*

carrière. À cet endroit précis, elles sont surmontées par un parement de pierres sèches orienté nord-sud qui traverse le monument de part en part et marque clairement une rupture dans la construction architecturale. Au delà vers l'est, la masse de terre jaune cède la place à un système d'alvéoles remplies de gros blocs calcaires, qui correspond à une extension postérieure du monument primaire (fig. 15). Ce mur transversal occupe l'emplacement de la façade du tertre primaire qu'il surmonte par endroits. La façade orientale du monument primaire est ainsi conservée sur près de 1,30 m dans le coin sud-est du monument. Ce parement, construit directement sur le bord de la carrière, a dû être

doublé par une chemise de pierres, afin de consolider sa construction qui avait tendance à éclater sous la pression des terres internes (fig. 16).

LES CARRIÈRES PÉRIPHÉRIQUES

Les carrières périphériques de ce monument mesurent 5 à 7 m de large. Leur plan a été dégagé sur trente mètres au nord du tertre funéraire et une dizaine de mètres au sud. À l'emplacement de la façade orientale du tertre primaire, le fossé périphérique tourne à angle droit et s'engage sous la masse des constructions postérieures. Là, il se poursuit sans interruption tout le long de la façade orientale du monument. À l'ouest, le bord interne du fossé s'infléchit très nettement pour faire le tour complet du monument. Le bord externe du fossé n'a pas encore été dégagé à cet endroit.

Plusieurs coupes ont été pratiquées dans le remplissage de la carrière nord qui atteint une profondeur d'environ 1,50 m. La base du remplissage est constituée de plaquettes calcaires éboulées depuis le flanc sud du fossé au bord duquel devait se tenir le parement externe du tertre primaire (fig. 17). Ce dernier s'est donc effondré dans le fossé périphérique, entraînant dans sa chute une partie de la masse de terre jaune. C'est effectivement cette même masse de terre jaune que l'on retrouve dans le remplissage du fossé au-dessus des lits de plaquettes effondrées. L'absence de dépôt à la base du remplissage correspondant à la mise en place d'un profil d'équilibre par dégradation des parois, sous l'effet du gel et des agents atmosphériques, est un fait remarquable. Il indique que le parement externe du tertre primaire s'est effondré dans le fossé relativement peu de temps après le creusement des carrières, et donc probablement peu de temps après la construction du monument lui-même. Trois pics en bois de cerf et, un peu plus loin, une omoplate de bovidé ont été découverts à la base du remplissage, appuyés contre la roche en place (fig. 18).

Une tranchée peu profonde marque un recreusement du fossé périphérique, recoupant notamment son bord externe (fig. 17, n° 3). Par la suite, cette tranchée a été entièrement colmatée par l'apport d'une masse d'argile rouge. Cette dernière pourrait provenir d'un raclage de l'argile de décalcification présente naturellement sur le sol calcaire, avant la construction de la partie orientale du tumulus C. Un dernier remplissage de terre



Fig. 16 – Le parement oriental du monument primaire (phase Ib) enseveli sous la masse du cairn postérieur (phase II).

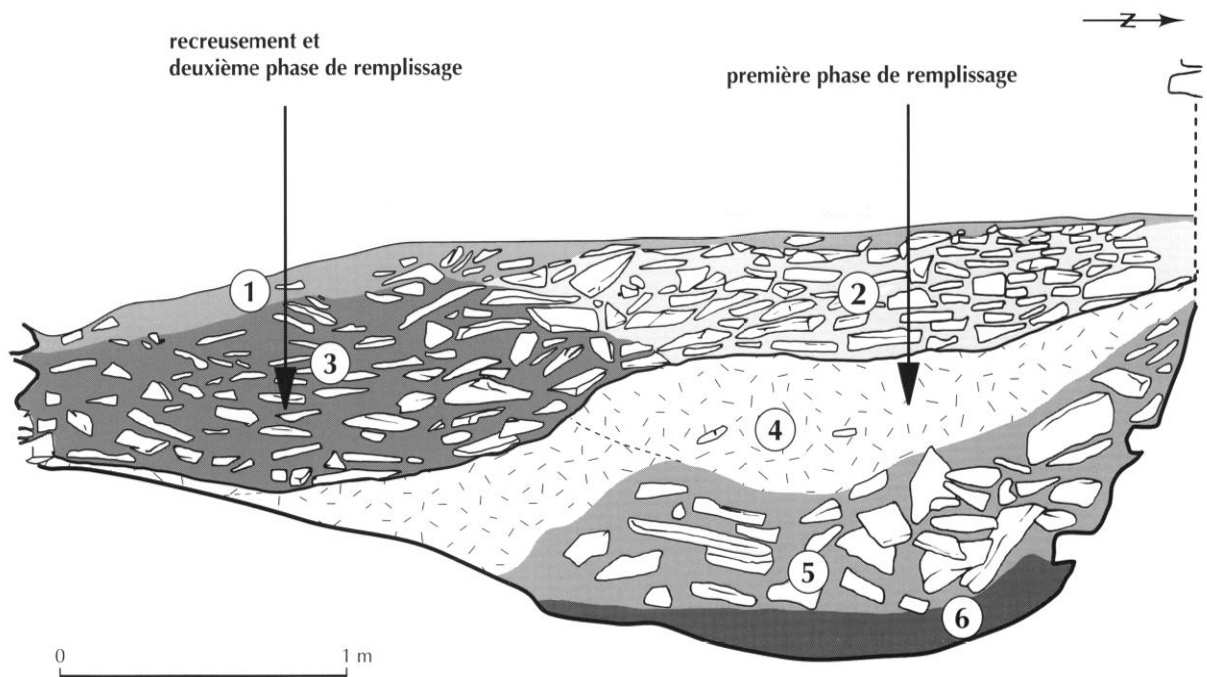


Fig. 17 – Coupe du fossé périphérique, en avant de la façade nord du monument de la phase I : 1, couche superficielle de terre grise ; 2, remplissage de gros blocs correspondant à l'effondrement de la seconde phase du monument I ; 3, argile rouge et petites pierres calcaires correspondant à un recreusement du fossé ; 4, terre jaune, fine et compacte, contenant de nombreuses plaquettes calcaires ; 5, terre brune contenant de gros blocs calcaires, correspondant à l'effondrement de la première phase du monument I ; 6, terre jaune compacte correspondant au remplissage primaire de la carrière.

marron et graveleuse scelle le comblement de ce fossé. C'est seulement une fois le fossé définitivement comblé, bien que sans doute encore visible dans le paysage, que

l'extension du tumulus C a été construite par dessus. L'enracinement au sein du remplissage du fossé des premières assises, correspondant aux deux parements



Fig. 18 – Bois de cerf dégagés au contact du calcaire, à la base du remplissage du fossé périphérique au monument de la phase I.

rectilignes qui délimitent la façade du tumulus C1, suggère qu'une partie au moins du remplissage supérieur des carrières a été mis en place intentionnellement lors de l'extension du monument.

SYNTHÈSE

De forme rectangulaire, le tertre funéraire mesure alors 23 m de long pour 8,80 m de large. Il est composé par une masse de terre non structurée, elle-même délimitée par un parement en pierres sèches construit directement au bord du fossé. Au sein de la masse du tertre, aux deux tiers de sa longueur, se trouve un coffre mégalithique ceinturé par une chemise de pierres circu-

laire. Cette description est tout à fait comparable à celle de nombreux tertres carnacéens fouillés au siècle dernier, voire plus récemment.

CONSTRUCTION D'UN TUMULUS TRAPÉZOÏDAL DE 100 M DE LONG (PHASE II)

Le monument qui a été construit au-dessus des aménagements précédents, celui que nous voyons actuellement, est deux fois plus large et quatre fois plus long que le monument antérieur (fig. 19). Il contient au moins une chambre mégalithique de plan quadrangulaire desservie par un couloir d'accès débouchant sur la façade septentrionale, à peu près au tiers de sa longueur en partant de son extrémité occidentale. De plan trapézoïdal, le monument mesure au moins 100 m de long, pour 19 m de large et 3,50 m de haut à son extrémité orientale qui est également la plus haute et la plus large. La présence d'une plate-forme au sommet du tumulus, partiellement tronquée par l'érosion, indique que le monument est aujourd'hui conservé sur toute sa hauteur originelle. Le peu d'éboulis présent sur ses flancs et en façade atteste également son excellent état de conservation. Sur la façade orientale du monument les éboulis semblent cependant un peu plus importants qu'au sud ou au nord, ce qui pose le problème de l'existence d'un mur pignon plus élevé à cette extrémité. Deux parements parallèles et rectilignes ceinturent le monument et lui confèrent la forme d'un long trapèze irrégulier, le côté nord étant légèrement plus court que le côté sud. Distants de 2 m l'un de l'autre, ils définissent une banquette périphérique dont la hauteur n'a jamais dû excéder 50 à 70 cm, comme l'indique parfois l'effondrement du parement le plus interne sur la surface de la banquette. La présence de cette banquette ceinturant le monument réduit d'autant sa largeur en élévation, inférieure à 15 m dans sa partie la plus large (fig. 20).

UN PETIT DOLMEN À CHAMBRE QUADRANGULAIRE SITUÉ AU CENTRE DU TUMULUS

Malgré l'excellent état de conservation du monument dans son ensemble, dans la partie médiane un secteur de



Fig. 19 – Plan détaillé de la moitié occidentale du tumulus C de Péré (phase II).

10 m de long environ se signale par une topographie mouvementée : ce secteur a de toute évidence fait l'objet de travaux, soit pour l'extraction de pierres, soit lors de

fouilles anciennes non répertoriées. En effet, une grande carrière ouverte au sud a remanié tout ce versant du cairn, presque jusqu'à la base. Vers l'extérieur, les deux



Fig. 20 – *Extrémité nord-orientale du tumulus C de Péré (phase II).*

parements rectilignes sont cependant préservés sur quelques assises. Vers l'intérieur du tumulus, le front d'exploitation s'est arrêté au niveau de la crête du monument, juste en arrière de ce qui se révélera être une chambre funéraire mégalithique dont l'enveloppe circulaire a été en grande partie détruite. Vers l'ouest, la carrière se prolonge sur une dizaine de mètres. Vers l'est, elle est occupée par une structure circulaire bâtie en pierres, remplie d'argile rubéfiée et de pierres plus ou moins calcinées. Il s'agit probablement d'un four à chaux dans lequel les pierres du tumulus ont été brûlées. L'existence de ces dépressions dans le tumulus avant 1840, selon Lary, suggère que ce four a fonctionné avant cette date. Quelques ossements humains remaniés ont été recueillis à la base du remplissage de la partie centrale de la carrière, concentrés dans un secteur limité. Ils pourraient provenir d'un remaniement de la chambre funéraire adjacente, dont la table mégalithique pourrait avoir été déplacée, voire détruite, à cette époque.

Au niveau du couloir, tout près de la chambre, un puits a été pratiqué sur le versant nord du cairn (fig. 21). Il présente une largeur de 2 m à la base et son remplissage est essentiellement composé de plaquettes calcaires éboulées depuis le sommet de l'excavation. Le puits perfore l'ensemble du monument et se prolonge sur près de 1 m de profondeur dans le calcaire naturel. Ce puits a détruit la paroi nord de la chambre mégalithique

et une partie de son couloir d'accès. La plupart des orthostates qui initialement formaient les quatre parois de la chambre ont été extraits et l'un d'entre eux a été retrouvé basculé dans le remplissage de cette excavation. Ce bloc appartenait à une dalle échancrée qui marquait sans doute l'entrée de la chambre funéraire. Il présente sur l'un des côtés une rainure bouchardée destinée à l'ajustage d'un autre bloc mégalithique comme on en connaît de nombreux exemples dans les dolmens angoumoisins.

LE COULOIR

Ainsi, l'ouverture d'un couloir débouche-t-elle sur la façade nord du monument à 60 m de son extrémité orientale. Ce couloir, large de 80 cm, se prolonge jusqu'au niveau du parement rectiligne le plus externe (fig. 22). Il était initialement couvert de grosses dalles, dont une seule a été retrouvée près de l'entrée, mais affaissée dans le remplissage. Les deux parements qui bordent l'extension du couloir dans la banquette prolongent ceux du couloir après la coupure du parement périphérique du grand tumulus. Cette extension est donc postérieure (mais de combien ?) au reste de la construction du monument. À la hauteur du parement le plus externe, la fermeture du couloir résulte d'une accumulation de gros blocs, mode de fermeture sensiblement

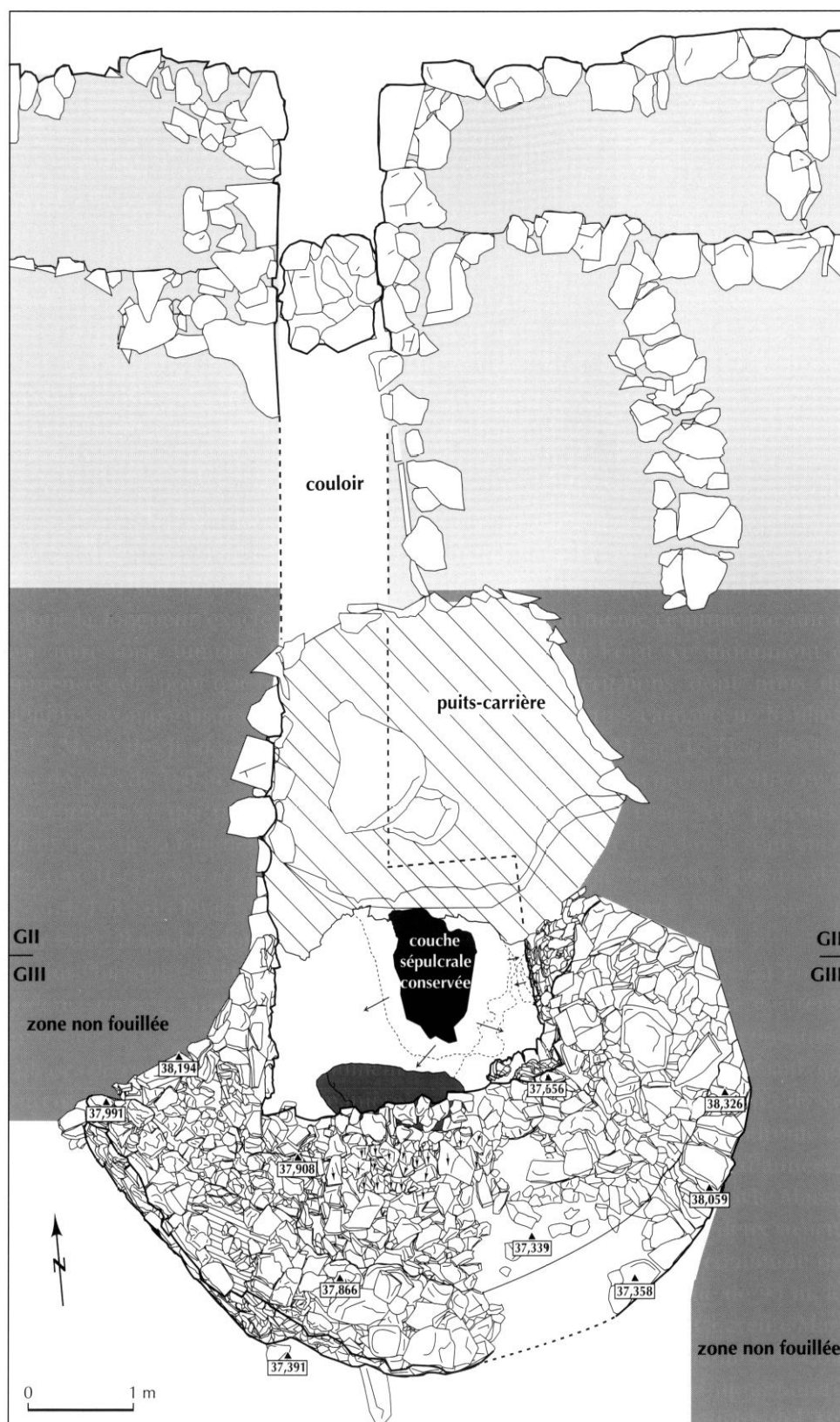


Fig. 21 – Plan de la chambre mégalithique du tumulus C de Péré (phase II) et de son couloir.



Fig. 22 – *Le couloir d'accès à la chambre mégalithique. Noter la présence d'un parement et d'un bouchon de pierres sèches au niveau des deux parements rectilignes qui ceignent le tumulus C.*

différent de celui que nous décrirons maintenant au niveau du parement interne. Là, un muret construit avec application obture totalement l'entrée du couloir, de telle sorte qu'il était même difficile d'en deviner l'existence. Ce muret présente deux parements opposés, au nord et au sud, séparés par un blocage de pierres sèches. L'ensemble repose sur une fine couche d'argile brune surmontant le substrat calcaire.

Dans la masse du monument, le couloir est conservé sur 2 m de longueur. Il s'interrompt ensuite du fait des remaniements que nous venons de décrire. À l'est, le parement du couloir est conservé sur une dizaine d'assises et 50 cm de haut, alors que seules quelques

assises discontinues apparaissent à l'ouest. À 3 m de l'entrée, le parement ouest du couloir est encore conservé sur quelques assises, sur une longueur d'un mètre environ. Au delà, l'appareillage du parement change : les pierres utilisées sont plus fines et plus étroites ; elles sont disposées de façon moins soignée. Ce changement d'appareillage pourrait correspondre à l'entrée de la chambre funéraire. Deux tessons informes, un éclat de silex à retouches denticulées, retrouvés dans l'éboulis du parement sud du muret interne, deux autres tessons très usés dans le blocage de pierres sèches de ce même muret, et enfin l'extrémité proximale d'une lame à retouches denticulées constituent le seul mobilier archéologique retrouvé dans le couloir.

LA CHAMBRE MÉGALITHIQUE

Les limites de la chambre sont à peu près conservées à l'est, au sud et à l'ouest, mais elles furent totalement détruites dans sa partie nord (fig. 23). Le long du mur sud, un orthostate est encore en place, alors qu'ailleurs la présence de petits décrochements dans la construction des murets en pierres sèches suggère l'existence de dalles mégalithiques couvrant tous les murs de la chambre funéraire. Cet orthostate a été taillé dans une roche calcaire d'origine exogène au site lui-même, contrairement aux autres matériaux employés dans la construction du tumulus. La fouille des niveaux funéraires a d'ailleurs par la suite permis de repérer l'emplacement de petites tranchées de fondation, correspondant chacune à la présence d'un pilier mégalithique en élévation. L'ensemble dessine une petite chambre mégalithique quadrangulaire dont la superficie n'excédait peut-être pas 5 m², prolongée par un couloir de 5 m de long qui ouvre au nord et confère à l'ensemble un plan en « q ».

Deux mètres en arrière de la chambre mégalithique, les vestiges d'un mur curvilinéaire semble ceinturer l'espace funéraire. Une partie de cette construction, plus ou moins arasée par la carrière, a pu être dégagée, le reste étant encore noyé dans la masse du cairn. On ne pouvait exclure que ce parement, fort bien appareillé, puisse correspondre à la façade d'un cairn plus ancien avec son dolmen à couloir, repris au sein de la construction. Il n'en est rien. En effet, au moment où le parement périphérique à la chambre funéraire se poursuit vers le nord, il s'incurve légèrement pour suivre le tracé du



Fig. 23 – État actuel de la chambre mégalithique dont il ne reste plus qu'un orthostate en élévation.

couloir. Là, le muret est étroitement imbriqué avec la construction de la masse du cairn. Il ne repose plus sur le vieux sol mais remonte progressivement pour s'appuyer sur la masse centrale qui sert d'épine dorsale au corps du tumulus. C'est un point important qui nous permet d'affirmer que cette chambre mégalithique, le parement semi-circulaire qui la ceinture, et la masse de pierres située au centre de la construction allongée appartiennent à une même phase architecturale.

Stratigraphie des dépôts

Du fait des perturbations que nous avons déjà signalées, les niveaux en place ne sont guère conservés que sur 1 m de large, le long de l'orthostate encore en place, et sur environ 1,50 m de long au nord de ce dernier (fig. 24). Il en résulte que le niveau funéraire n'est conservé que sur une très faible superficie. Le remplissage de la chambre, épais de 50 cm, est constitué de haut en bas par les ensembles suivants.

Co 0 : un lit de plaquettes calcaires horizontales, auxquelles se trouvent mêlés quelques fragments de grès, qui scelle les niveaux sous-jacents. Il n'est pas exclu que la présence des blocs de grès résulte du travail de démantèlement de piliers de la chambre ou d'une table mégalithique. Il faut cependant remarquer que l'unique pilier encore en place est en calcaire.

Co 1a : ces dalettes reposent sur un sédiment brun contenant de nombreux cailloux calcaires d'un module régulier (4 cm à 6 cm de diamètre environ). Les fragments de céramique et d'ossements y sont relativement peu nombreux et tous fragmentés. Aucune connexion anatomique n'a été observée parmi ces derniers. On note un pendage général vers l'est, c'est-à-dire vers la zone d'arrachement des piliers orientaux de la chambre. La couche *Co 0* et le sommet de la couche *Co 1* correspondent sans doute à des remaniements liés à des travaux antérieurs à nos investigations.

Co 1c : à l'interface entre ce niveau de cailloutis et une argile blanche très compacte (*Co 2*) se situe le niveau funéraire proprement dit. La couche *Co 1c* constitue l'unique niveau à dépôts funéraires. Les os sont généralement disposés à plat. Ils sont souvent entiers ou peu fragmentés. On observe des connexions anatomiques strictes ou plus ou moins lâches. La base de la couche *Co 1c* forme une légère cuvette où tout le matériel archéologique de ce niveau repose.

Co 2 : directement sous le niveau sépulcral, on observe la présence d'une fine couche de sédiment blanchâtre, dans laquelle aucun ossement n'est apparu. Le mode de formation de ce niveau reste à préciser ; s'agit-il d'un niveau bien distinct, ou d'une altération de la couche sépulcrale ? Dans ce cas, la décomposition *in situ* des corps pourrait-elle être à l'origine d'une telle altéra-



Fig. 24 – Le niveau funéraire en cours de fouille, dans la chambre mégalithique.

tion du sédiment ? La réponse n'est peut-être pas sans conséquences quant au caractère primaire ou secondaire des dépôts funéraires. Des analyses chimiques et micro-morphologiques ont été entreprises pour tenter de répondre à cette question.

Co 3 : l'ensemble repose sur une épaisse couche d'argile rouge, qui surmonte directement les premiers bancs calcaires.

Anthropologie du niveau funéraire

L'étude anthropologique menée par L. Soler a permis de distinguer au moins 6 individus dont 2 enfants et 4 adultes de sexe indéterminé (fig. 25). Une décomposition sur place des corps semble être, en l'état de l'étude

en cours, l'hypothèse la plus probable. Les éléments disponibles plaident dans le sens d'une véritable sépulture collective (Soler *et al.*, à paraître)

Le mobilier funéraire

Des fragments d'un même vase-support furent retrouvés parmi les ossements de l'unique niveau funéraire. Au préalable, une petite hachette en fibrolithe et un tesson à la rupture de pente bien marquée avaient été recueillis au contact entre les niveaux encore en place et le remplissage du puits qui les perfore. L'ensemble atteste une utilisation de la chambre funéraire au cours du Néolithique moyen, en l'absence de tout remaniement postérieur, ce qui n'est pas si fréquent (c'est cependant le cas de plusieurs monuments de la nécropole de Champ-Châlon : A, B1, B2 et C).

Éléments de chronologie absolue

Les ossements appartenant à cinq individus différents ont été datés au radiocarbone par AMS (tabl. I). Les cinq résultats obtenus sont cohérents entre eux : ils s'étalent sur une plage chronologique située entre 4450 et 4040 avant J.-C. Combinées, ces dates seraient centrées entre 4330 et 4150 avant J.-C. (logiciel Oxcal – 95 % de confiance), mais ce dernier résultat a peu de chances d'être pertinent puisque chaque date correspond sans doute à autant d'actes funéraires successifs. Ces dates sont également compatibles avec le mobilier recueilli dans la chambre, attribuable au Néolithique moyen II. Elles s'articulent parfaitement avec les résultats obtenus dans le « coffre » funéraire du monument I. On observe même un recouvrement statistique des intervalles de confiance qui confirme les éléments de chronologie relative observés en stratigraphie : le temps qui sépare la construction de la deuxième phase du monument I, qui scelle l'utilisation du « coffre » funéraire, de son extension lors de la construction du monument II a pu être relativement court, sans doute moins d'une centaine d'année. En fait, il ne semble pas y avoir eu de longue interruption dans l'utilisation à titre funéraire du « coffre » du monument I, puis de la chambre mégalithique du monument II. L'ensemble donne plutôt l'image d'une réelle continuité dans le temps des différentes inhumations successives, malgré les changements

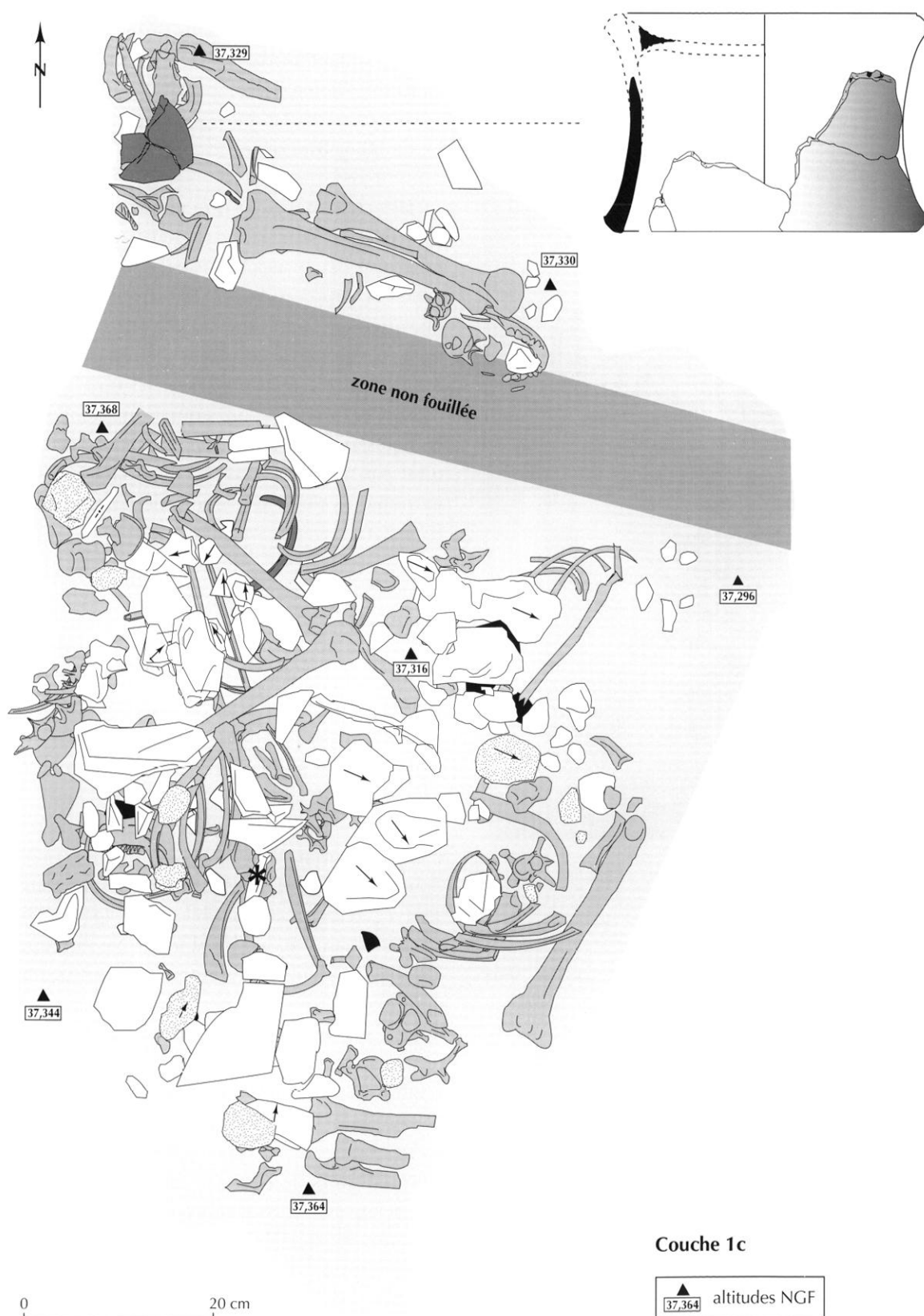


Fig. 25 – Plan des parties conservées du niveau funéraire de la chambre mégalithique, avec emplacement des tessons appartenant à un vase-support. État de la fouille en 1999.

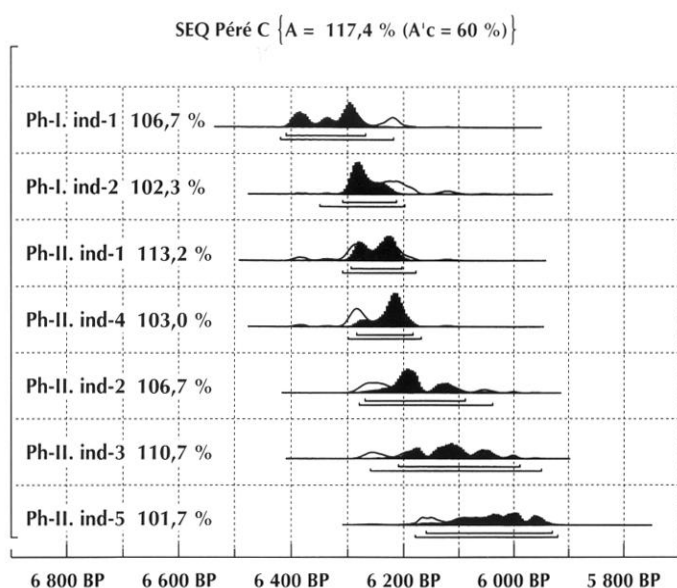


Fig. 26 – Séquence des dates radiocarbone obtenues dans les espaces funéraires des monuments I et II de Péré C (logiciel Oxcal 2.18). Pour chaque échantillon, les phases I et II sont indiquées en premier, suivies du numéro de chaque individu. Ce graphique reflète le parti pris d'inhumations successives dans une chambre puis dans l'autre, ce qui semble bien confirmé par les données observées sur le terrain. La courbe au trait correspond à l'ensemble de l'intervalle de confiance pour une calibration de chaque date isolément. La partie en noir correspond en revanche au nouvel intervalle calculé en tenant compte de l'hypothèse de l'inhumation successive de chacun des individus. (D'après M. Stuiver et al., 1993).

importants que l'on observe dans les modes architecturaux (fig. 26).

ARCHITECTURE DU TUMULUS

Au sommet du tumulus, une plate-forme de 4 m de large matérialise l'axe central du monument. Elle peut être suivie sur toute sa longueur, soit une centaine de mètres de long, s'élevant progressivement de l'ouest vers l'est. Cette plate-forme est soutenue par deux parements parallèles reliés par des parements transversaux qui lui confèrent une structure en caisson. À l'extrémité orientale du tumulus, quelques dalles calcaires disposées à plat indiquent le niveau originel de la plate-forme, haute à cet endroit de 3,50 m. Des systèmes d'alvéoles emboîtées structurent la masse du tumulus. Elles sont étagées sur la pente, et pour certaines d'entre elles pourraient avoir été apparentes en élévation. Parfaitement

structuré, le plan régulier de ces alvéoles correspond à un schéma conçu préalablement à l'édification de cette partie du monument. Jusqu'à présent, une telle structure alvéolaire de la masse tumulaire n'avait guère été mise en évidence que lors de la fouille des monuments de la nécropole de Champ-Châlon à Benon. L'ensemble de cette masse tumulaire est circonscrite par un parement continu et rectiligne qui confère à l'ensemble son plan trapézoïdal. Ce dernier pourrait ne pas avoir dépassé 1 m à 1,20 m de hauteur dans son état initial. Il est doublé latéralement par un second parement rectiligne qui délimite une banquette de 2 m de large et 70 cm de haut que nous avons déjà cité. Les deux murettes rectilignes qui ceinturent le monument constituaient donc deux gradins successifs d'une hauteur d'environ 50 cm chacune. À partir de cette hauteur, environ 1 m au-dessus du sol calcaire, commence l'élévation de la masse centrale du tumulus caractérisée par sa structure alvéolaire (fig. 27).

UNE STRUCTURE ALVÉOLAIRE...

À titre d'exemple, nous décrirons le système d'alvéoles dégagé sur le flanc nord du monument dans un secteur de 10 m de large (fig. 5, E II), situé à 30 m de sa façade orientale : trois rangées d'alvéoles ont été dégagées successivement sur la pente. Chaque alvéole est composée par un parement grossièrement appareillé qui vient s'appuyer à l'est et au sud sur l'alvéole précédente, dont le mode de construction peut varier sensiblement. Toutes les alvéoles sont remplies d'un sédiment blanchâtre, à l'exception de trois d'entre elles qui sont comblées avec des blocs calcaires de tailles variées. Alors que la largeur des alvéoles est constante, leur longueur, en revanche, est de plus en plus étroite au fur et à mesure que l'on descend la pente.

Quelques-unes de ces alvéoles particulièrement bien conservées ont pu être dégagées sur une douzaine d'assises. Elles prennent alors la forme de segments de cônes accolés les uns aux autres. Quelques-uns de ces parements sont d'ailleurs construits avec un soin tout particulier. Comment restituer alors l'élévation de la partie supérieure du monument ? Certaines de ces alvéoles étaient-elles visibles de l'extérieur ? Étaient-elles plutôt recouvertes par une façade en pierre, un peu à la manière d'un toit de lauzes, comme pourraient le suggérer certains parements présentant un fruit important sur la partie est de la façade nord du

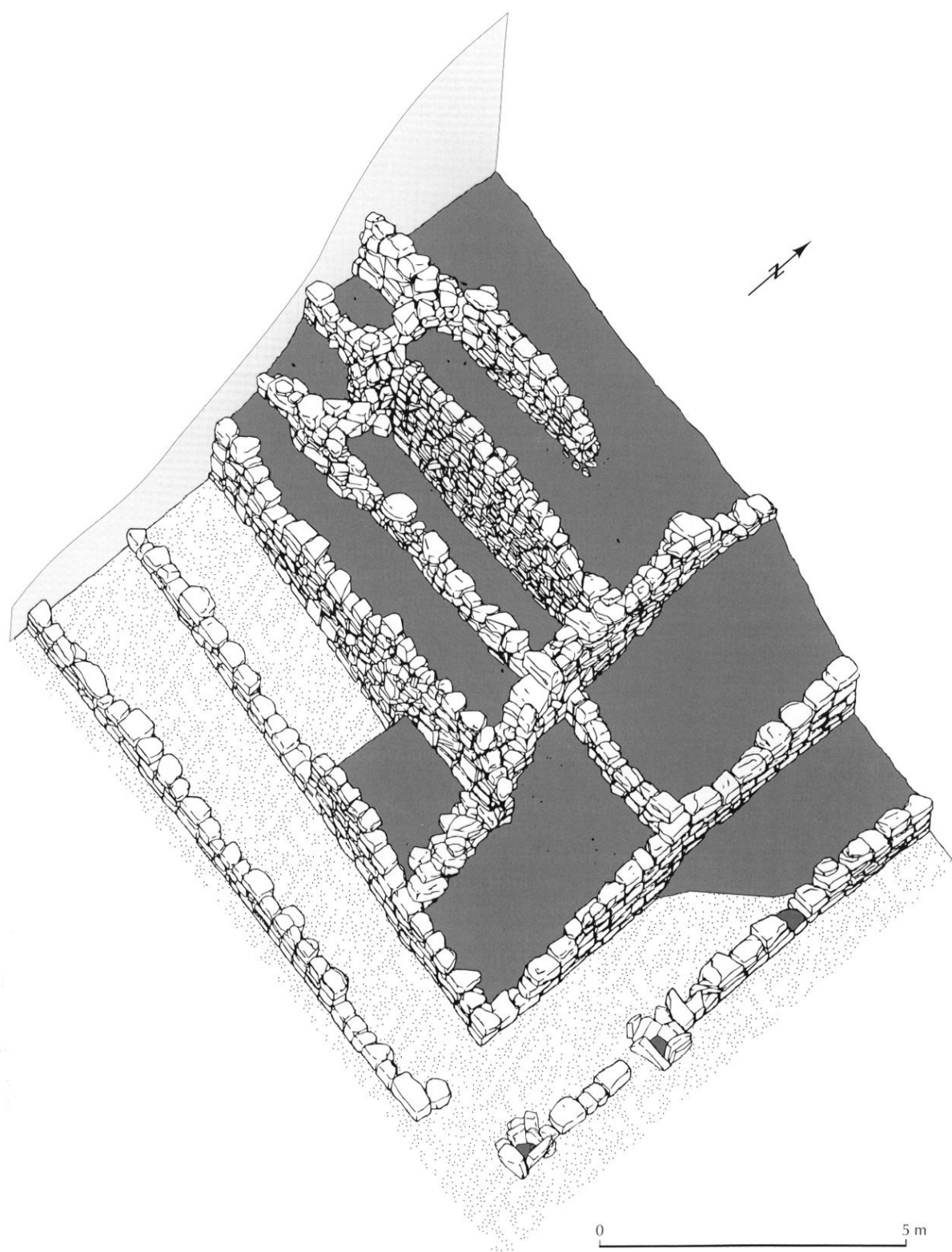


Fig. 27 – *Vue axonométrique de l'extrémité sud-est du tumulus C.*

monument (fig. 28) ? Ou bien encore toutes ces structures internes étaient-elles masquées par une fine couche de terre gazonnée comme cela a parfois été proposé dans la reconstitution de monuments mégalithiques dans les îles britanniques ?

La régularité du schéma d'implantation des alvéoles dans un même secteur ne doit pourtant pas occulter l'existence d'irrégularités dans la construction, qu'il nous est encore difficile d'expliquer. Ainsi à 35 m de l'extrémité orientale du tumulus, sur son flanc nord, une discontinuité dans l'appareillage des deux parements rectilignes délimitant la banquette trouve une correspondance dans l'agencement des alvéoles qui structurent la masse interne du cairn à cet endroit. Ces mêmes alvéoles, hautes d'à peine 4 ou 5 assises, semblent d'ailleurs reposer à cet endroit sur un lit de dalettes obliques sous-jacentes. Ces observations suggèrent qu'à cet endroit les éléments structurant la partie supérieure du tumulus ne se poursuivent pas en profondeur.

Dans le même secteur (E II), un parement particulièrement bien construit émerge de la masse du cairn au sommet du monument. Présentant une courbure concave et de direction légèrement décalée par rapport à l'axe du monument, ce muret ne s'inscrit dans aucune des structures précédemment décrites. Il n'est conservé que sur 2 m de long et présente un léger fruit vers le sommet. Les assises de ce muret ont été reconnues sur une profondeur de 1 m sans pour autant en atteindre la base. Elles sont réalisées à l'aide de fines plaquettes calcaires, selon un appareillage similaire par bien des aspects à celui de la façade sud du tertre primaire dégagé à l'extrémité occidentale du tumulus. À cet endroit également les parties les plus profondes du tumulus pourraient donc être organisées différemment, sans préjuger pour l'instant de l'existence éventuelle d'une autre construction éboulée et piégée sous des aménagements postérieurs.

...QUI TIEN T COMPTE DES CONTRAINTES IMPOSÉES PAR L'EXISTENCE DE CONSTRUCTIONS SOUS-JACENTES

Nous avons remarqué une forte dissymétrie dans la pente des flancs latéraux du long tumulus, nettement plus prononcée au nord qu'au sud. Cette dissymétrie présente parfois un prolongement dans la structure interne du monument. La disposition des alvéoles sur chaque flanc du monument à son extrémité orientale en



Fig. 28 – Élévation d'un parement affleurant directement sous la terre végétale (secteur C II).

est une bonne illustration : sur son flanc nord, la structure alvéolaire présente un plan en nid d'abeille, alors que sur le flanc sud ces mêmes alvéoles s'organisent plutôt en lignes de parements parallèles et superposés. On retrouve cette absence de symétrie dans le plan des structures internes du tumulus à son extrémité occidentale (fig. 29). Ici, cela peut s'expliquer facilement par l'existence d'un monument antérieur sous-jacent. La masse de cette première construction est en effet décentrée par rapport à l'axe longitudinal du long tumulus trapézoïdal. Plus proche de sa façade nord que de sa façade sud, cette masse immergée induit dans la construction qui la recouvre une pente beaucoup plus forte au nord qu'au sud. Il restera cependant à com-

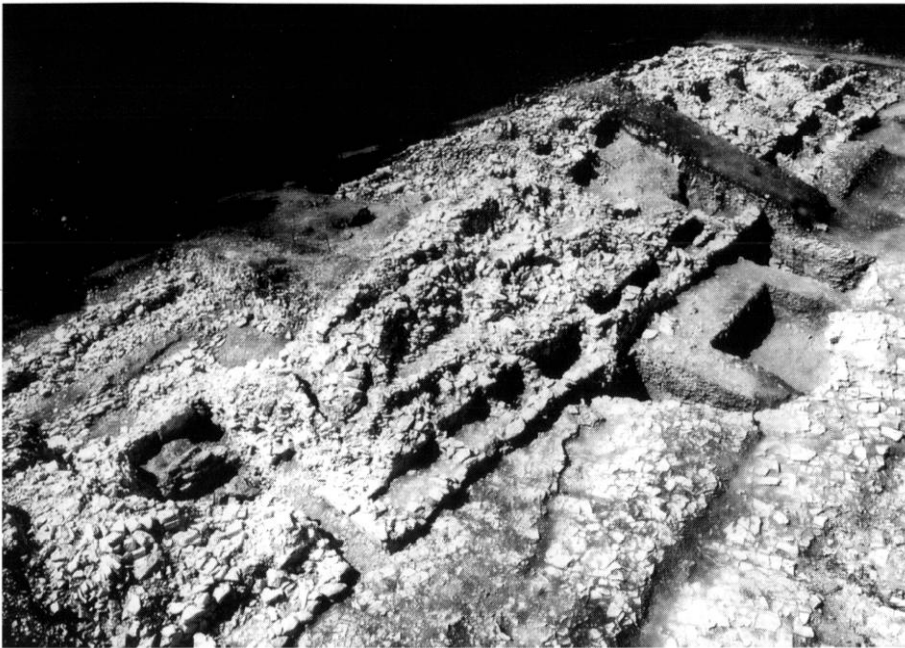


Fig. 29 – *La moitié occidentale du tumulus C de Péré en cours de fouille. Noter l'emplacement du fossé périphérique au tertre primaire (phase I) qui passe sous la masse des constructions postérieures.*



Fig. 30 – *Effondrement du parement externe du tumulus C de Péré (phase II) lors du franchissement du fossé périphérique au tertre primaire (phase I).*

prendre les raisons pour lesquelles cette dissymétrie se poursuit sur toute la longueur du tumulus C, plus de 70 m au delà de l'extrémité orientale du premier monument.

Le franchissement des carrières

Lors de l'extension du monument vers l'est, il fallut en effet construire une partie du cairn à l'emplacement de la carrière qui ceinturait le monument primaire.

Conscients de l'instabilité qui risquait d'en découler, les architectes néolithiques ont alors effectué une construction particulièrement massive, constituée presque exclusivement de gros blocs calcaires. Le système de construction en alvéoles reste inchangé, si ce n'est que le remplissage interne de chaque alvéole n'est pas composé de terre jaune, mais de gros blocs jetés en vrac. Il en résulte une lecture plus difficile de la structure interne du monument à cet endroit, sur une dizaine de mètres de long. Bien qu'apparemment plus étroite, la plate-

forme sommitale a également été prolongée vers l'est, à peu près dans l'axe de celle qui surmonte le tertre du monument primaire.

Le mode de construction des parements externes du tumulus tient également compte de la présence sous-jacente d'une zone de faiblesse constituée par le remplissage du fossé. Les premières assises s'ancrent alors beaucoup plus profondément dans le sol, même si depuis le moment de leur construction un certain tassement n'a sans doute pas manqué d'affecter le comblement basal du fossé sur lequel elles reposent. Elles sont également construites avec de gros moellons dont le module tranche avec l'appareillage du même parement à l'est et à l'ouest. Tout ce dispositif n'a d'ailleurs pas empêché l'effondrement ponctuel du parement à l'endroit où il surmonte l'un des bords latéraux du fossé¹. Parfaitement rectilignes sur près de 70 m de long, les deux parements parallèles changent alors légèrement d'orientation pour suivre ensuite celle des assises correspondant au parement externe du monument sous-jacent (fig. 30).

Aménagements sur le flanc nord

Les deux parements superposés et construits successivement – le parement externe du monument sous-jacent et le parement rectiligne qui délimite l'élévation du tumulus C – sont séparés verticalement par une masse de terre jaune épaisse de plus de 50 cm, et que l'on n'a pas jugé utile de niveler pour l'occasion ; masse de terre jaune qui pourrait provenir de l'effondrement, dans les carrières adjacentes, d'une partie du tertre sous-jacent et du parement qui le délimitait. Le parement rectiligne le plus externe du tumulus C quant à lui est directement construit sur le remplissage de la carrière du monument antérieur. La limite sud de cette carrière a ainsi pu être mise en évidence dans l'intervalle qui sépare les deux murs rectilignes lorsque nous avons vidé le remplissage des caissons composant la banquette latérale (fig. 15).

Aménagements sur le flanc sud

Contrairement à ce que nous avons observé au nord, où les murs de façade des deux phases d'aménagement successives se surimposent, au sud, la banquette latérale

qui délimite le tumulus C est située à plus de 5 m du parement qui constituait la façade du monument antérieur. Tout l'espace intermédiaire situé entre ces deux façades successives est comblé par un dispositif d'alvéoles étagées, comme cela a été mis en évidence en bien d'autres points du monument. S'appuyant sur la masse du tertre sous-jacent, elles furent construites progressivement du haut vers le bas et de l'est vers l'ouest. L'ensemble de ces constructions fut édifié sur le remplissage des carrières du monument antérieur, dont la limite externe correspond avec celle de la banquette latérale du tumulus C. Toutefois, 5 m avant l'extrémité occidentale du monument, la banquette latérale qui le ceinture presque totalement s'interrompt. Elle laisse alors la place à un unique parement assez mal conservé mais qui semble bien se refermer vers le nord (fig. 31).

UNE BANQUETTE LATÉRALE QUI COURT TOUT LE LONG DU MONUMENT

Par endroits, l'état de conservation du parement rectiligne le plus interne est assez médiocre. Sous la poussée des terres, les assises les plus hautes ont alors eu tendance à glisser vers l'avant, un peu comme une pile d'assiettes que l'on aurait renversée. L'effondrement de ce parement interne n'a été rendu possible que par l'existence d'un espace vide en avant du muret. Cela signifie que la banquette située en contrebas ne présentait qu'une hauteur réduite. On peut estimer la hauteur initiale de la banquette en mesurant l'altitude des parties recouvertes par l'effondrement du second parement. Dans tous les cas, elles ne dépassent guère plus de 70 cm.

Le mode de construction de cette banquette reste inchangé d'un bout à l'autre du monument. Les deux parements rectilignes et parallèles sont reliés par des contreforts transversaux, distants de 2 à 3 m, qui délimitent autant de caissons dont le remplissage peut être constitué de terre ou de pierres. À cet emplacement, l'argile de décalcification avait été préalablement remaniée. Parfois, on peut également observer que la première assise du parement le plus externe a été posée dans une petite tranchée étroite et peu profonde. Cette première assise est souvent composée de blocs, parfois mis en forme semble-t-il intentionnellement, de taille plus importante que le tout-venant utilisé dans la masse de la construction (délimitation au sol du plan du monument ?). Des dépôts de mobilier ont parfois été effectués

1. À moins que ce ne soit l'inverse, et que le parement précédemment décrit corresponde à une réparation.

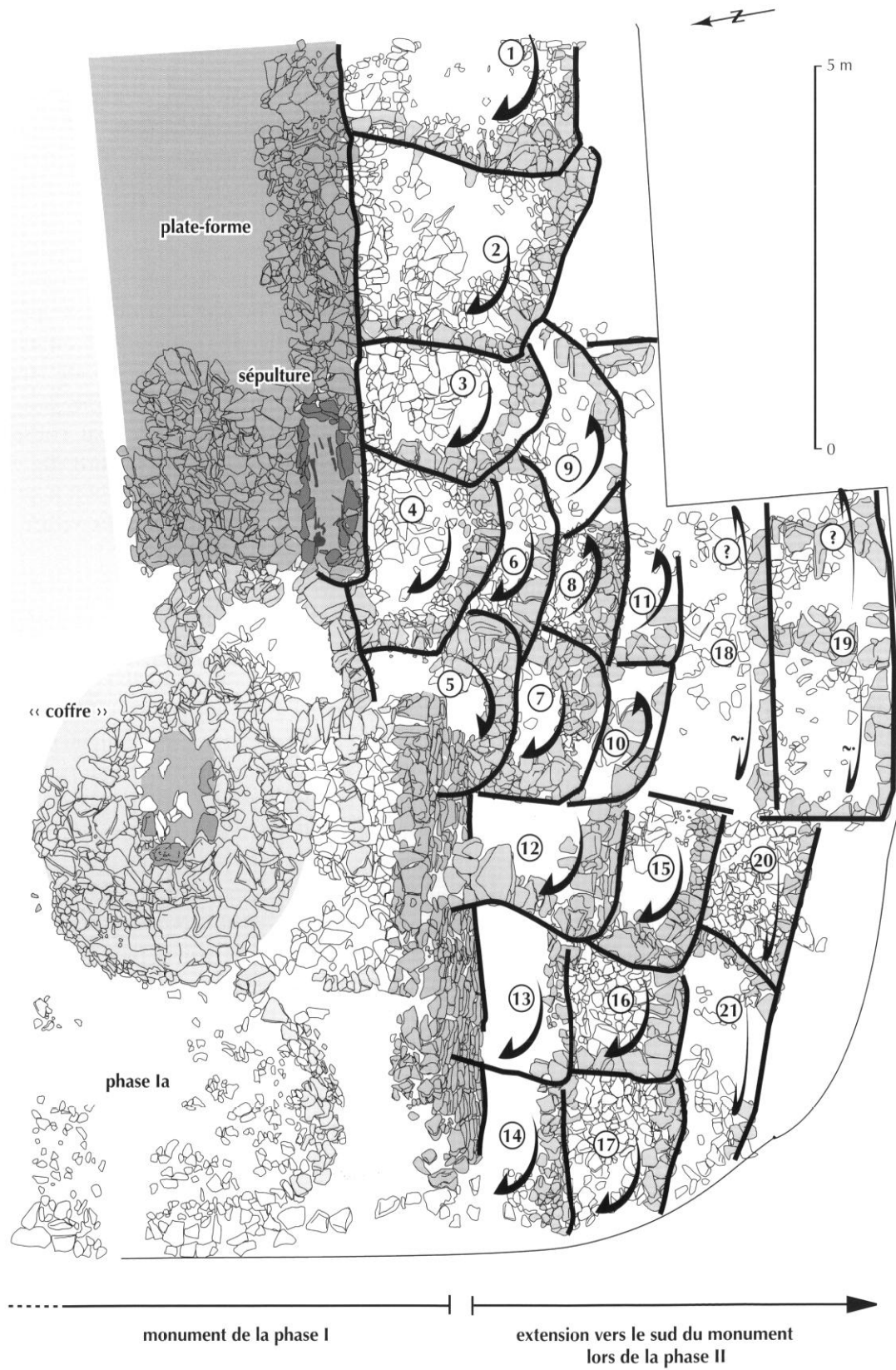


Fig. 31 – Construction des alvéoles de l'est vers l'ouest sur la façade sud du monument C de Péré (phase II).

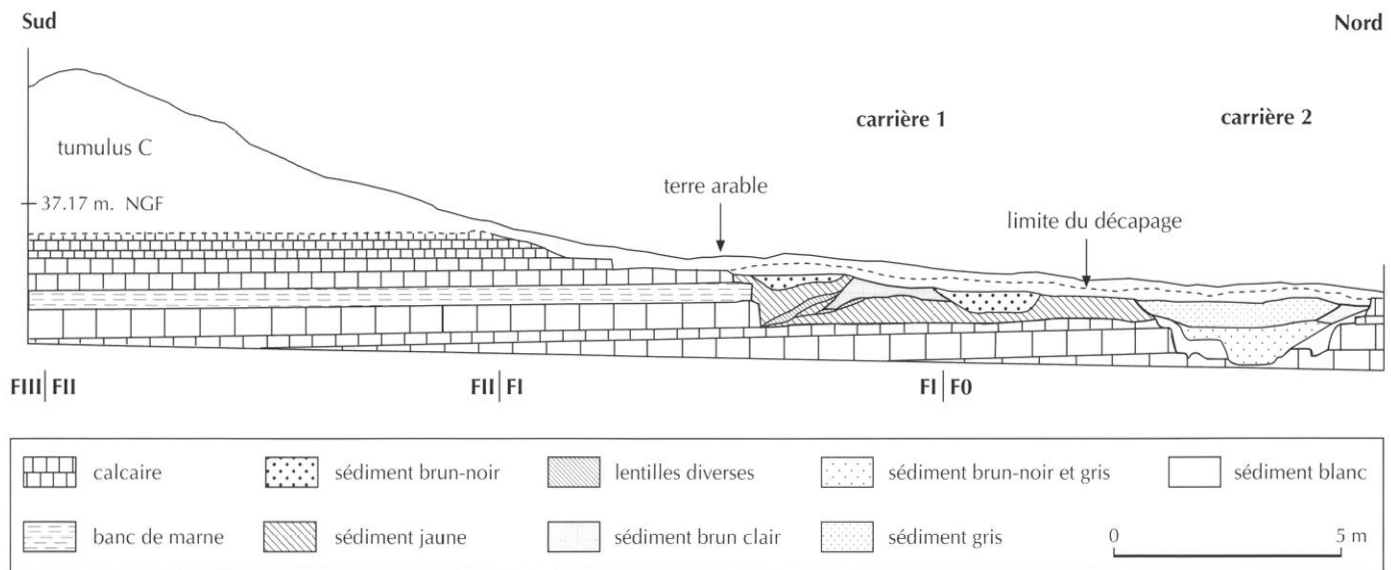


Fig. 32 – Coupe des carrières du tumulus C de Péré (phase II).

sur le bord de cette banquette. Ainsi, sur la façade sud du monument, à 35 m environ de son extrémité orientale, 60 tessons d'une même céramique néolithique ont été recueillis dans la terre superficielle qui surmonte directement l'éboulis du parement le plus externe.

Sur la façade orientale, le parement rectiligne le plus externe s'interrompt au niveau des angles sud-est et nord-est, peut-être sous l'effet de l'érosion naturelle, à moins qu'il ne s'agisse d'un aménagement intentionnel. C'est d'ailleurs près de l'angle sud-est, le long et à l'emplacement du parement oriental de la banquette, que trois calages de poteaux ont été dégagés. Il est à remarquer que les parements transversaux, qui cloisonnent la banquette en autant de petits caissons, viennent toujours s'appuyer contre le parement rectiligne le plus interne alors qu'ils sont parfois chaînés avec les pierres constituant le parement le plus externe. Nous avons là un élément de chronologie relative dans la construction de l'édifice : cette banquette latérale a donc été ajoutée secondairement dans l'ordre de la construction, même s'il reste encore difficile d'évaluer le temps qui sépare réellement chacune de ces opérations.

AMÉNAGEMENT DES ESPACES PÉRIPHÉRIQUES

Dans un premier temps, une prospection géophysique réalisée par C. Shell (université de Cambridge)

a mis en évidence la présence d'excavations allongées à une dizaine de mètres au nord du monument. Larges elles-mêmes d'une dizaine de mètres, ces excavations se prolongeraient tout le long de la façade du tumulus. Le résultat de ces prospections fut confirmé par un décapage extensif du plan de ces carrières, sur une superficie de 3 000 m², à l'aide de moyens mécaniques. Sur cette superficie l'ensemble de la terre arable a été remanié sur une épaisseur de 30 cm à 40 cm. Une tranchée de reconnaissance transversale, recoupant le remplissage de ces mêmes carrières, a été réalisée à la hauteur de la partie médiane du monument.

UN PIÉDESTAL DE 30 M DE LARGE CREUSÉ DANS LE CALCAIRE

Il est alors apparu que les carrières avaient été aménagées dans l'intention de mettre en valeur le caractère monumental de cette construction funéraire (fig. 32). Les bancs calcaires ont été taillés en gradins successifs qui s'étagent sur une longueur de 8 m à partir du pied du parement le plus externe. L'ensemble constitue en quelque sorte un piédestal de 30 m de large et de 1 m de haut sur lequel repose le tumulus. Sur le plan architectural, la succession des gradins aménagés dans le calcaire, épais d'environ 20 cm chacun, se prolonge et répond dans la construction monumentale aux deux petites banquettes qui ceignent le monument. Il y a là sans doute un souci de souligner la continuité entre les



Fig. 33 – *Le flanc nord du tumulus C de Péré et ses carrières.*

espaces construits et ceux, naturels mais façonnés par la main de l'homme, sur lesquels ils reposent et d'une certaine manière auxquels ils s'intègrent (fig. 33).

Chacune des marches creusées dans la pente naturelle du terrain produit ainsi une ligne de fuite parallèle à la façade du tumulus. Chacune d'entre elles étant légèrement plus large et plus haute à l'est qu'à l'ouest, elles accentuent les proportions d'ensemble du monument, lui-même plus large et plus haut à son extrémité orientale. Toutes ces lignes de fuite étagées, construites ou creusées dans la colline, convergent ainsi vers son extrémité occidentale. L'ensemble répond à une même logique, conçue probablement avant même la matérialisation du projet architectural. On saisit alors tout l'intérêt d'appréhender l'insertion de ce monument dans le paysage.

DES CARRIÈRES QUI LONGENT LE MONUMENT

Au delà vers le nord, commence le remplissage des carrières plus profondes. Une tranchée de 2 m de large a été pratiquée dans ce comblement. Le front de taille, d'une hauteur de 1 m, fait face au nord (fig. 34). Le plancher de la carrière suit le pendage naturel des couches calcaires et remonte légèrement vers le nord sur une longueur de 8 m. Le remplissage de la carrière est

pour l'essentiel composé par un sédiment jaune assez similaire à celui qui comble l'intervalle entre les alvéoles dans la masse du tumulus.

Ce premier remplissage est recoupé au nord par un second creusement correspondant à une phase d'exploitation postérieure, plus limitée en superficie et un peu plus profonde que la précédente. Son remplissage est composé d'une terre grise à la base, plus sombre et plus humique au sommet. Ce dernier niveau a livré quelques tessons grossiers de céramique probablement d'âge néolithique.

Les bancs calcaires exploités sont plutôt massifs et présentent un module assez similaire à celui des blocs utilisés dans la confection des alvéoles. Seuls les niveaux superficiels présentent de fines plaquettes (5 cm à 15 cm d'épaisseur) susceptibles d'être utilisées pour la construction des parements externes du monument. Ces dernières ayant logiquement été enlevées en dernier, cela suppose une gestion pour le moins rigoureuse des ressources pour la construction du monument funéraire. Les bancs calcaires, plus ou moins massifs, alternent avec des lits plus marneux, de couleur blanche à jaune. Une partie importante de la terre jaune utilisée pour la construction du premier tertre funéraire, comme pour le remplissage des alvéoles, pourrait provenir de ces niveaux marneux.



Fig. 34 – *Vue de détail des fronts de carrières correspondant à au moins deux phases d'exploitation successives.*

UNE AIRE AMÉNAGÉE EN FACE DE L'ENTRÉE DE LA CHAMBRE MÉGALITHIQUE ?

En face de l'entrée du couloir de la chambre mégalithique, le bord sud des carrières, qui ailleurs longe le monument, s'incurve nettement vers le nord. Là, sur la dernière marche qui borde la carrière au sud, un petit empierrement a été dégagé. Orienté est-ouest et long d'environ 2 m, il contient à son extrémité orientale une structure de calage bordée par une petite fosse, elle-même recouverte par l'empierrement. L'ensemble n'a livré aucun élément de datation.

À la hauteur de l'extrémité orientale du monument, un second aménagement était constitué par un coffre de pierres, partiellement creusé dans le calcaire et

contenant les restes d'un bovin en connexion. Une datation radiocarbone a permis de dater ce dernier événement de la fin du XIX^e siècle ou du début du XX^e siècle.

Nous venons de présenter un état des lieux au terme de six campagnes de fouilles qui représentent une quarantaine de semaines de travail sur le terrain par une trentaine de personnes en moyenne. Il reste beaucoup à faire, rien que sur ce tumulus C du site de Péré qui compte trois monuments. Dans le tertre I du tumulus C nous devons étudier toute la partie recouverte par le tertre en avant de l'accès à la chambre. Nous aurons également à effectuer quelques sections du fossé périphérique pour en saisir la dynamique de comblement. Dans la partie II, il faudra opérer de nombreuses recherches pour bien saisir l'architecture du cairn et mettre au jour ce qu'il contient en dehors de la chambre déjà connue. Pendant cette phase d'étude nous pensons effectuer une restauration de la partie primaire du monument. Il faut donc envisager un minimum de cinq ou six nouvelles campagnes pour compléter notre information par une fouille pratiquement exhaustive du long tumulus, opération encore jamais effectuée à ce jour en France.

COMPARAISONS ET DISCUSSIONS

Dans l'état actuel des recherches sur les tumulus de Péré à Prissé-la-Charrière, les comparaisons que nous pouvons établir ne sont qu'indicatives, les fouilles étant loin d'être terminées. Par ailleurs, il ne faudrait comparer que ce qui est comparable : or, le nombre de monuments fouillés avec attention est très rare, les autres, que nous prenons cependant quelquefois en compte, peuvent conduire à des erreurs d'interprétation considérables (fig. 35).

Deux grands ensembles structurent le tumulus C de Péré : un tumulus ouest avec coffre mégalithique (phase I) et un second tumulus qui allonge et élargit le premier à l'est (phase II).

PHASE I

Rappelons que l'ensemble ouest, dans sa phase terminale, est un long tertre rectangulaire de 23 m de

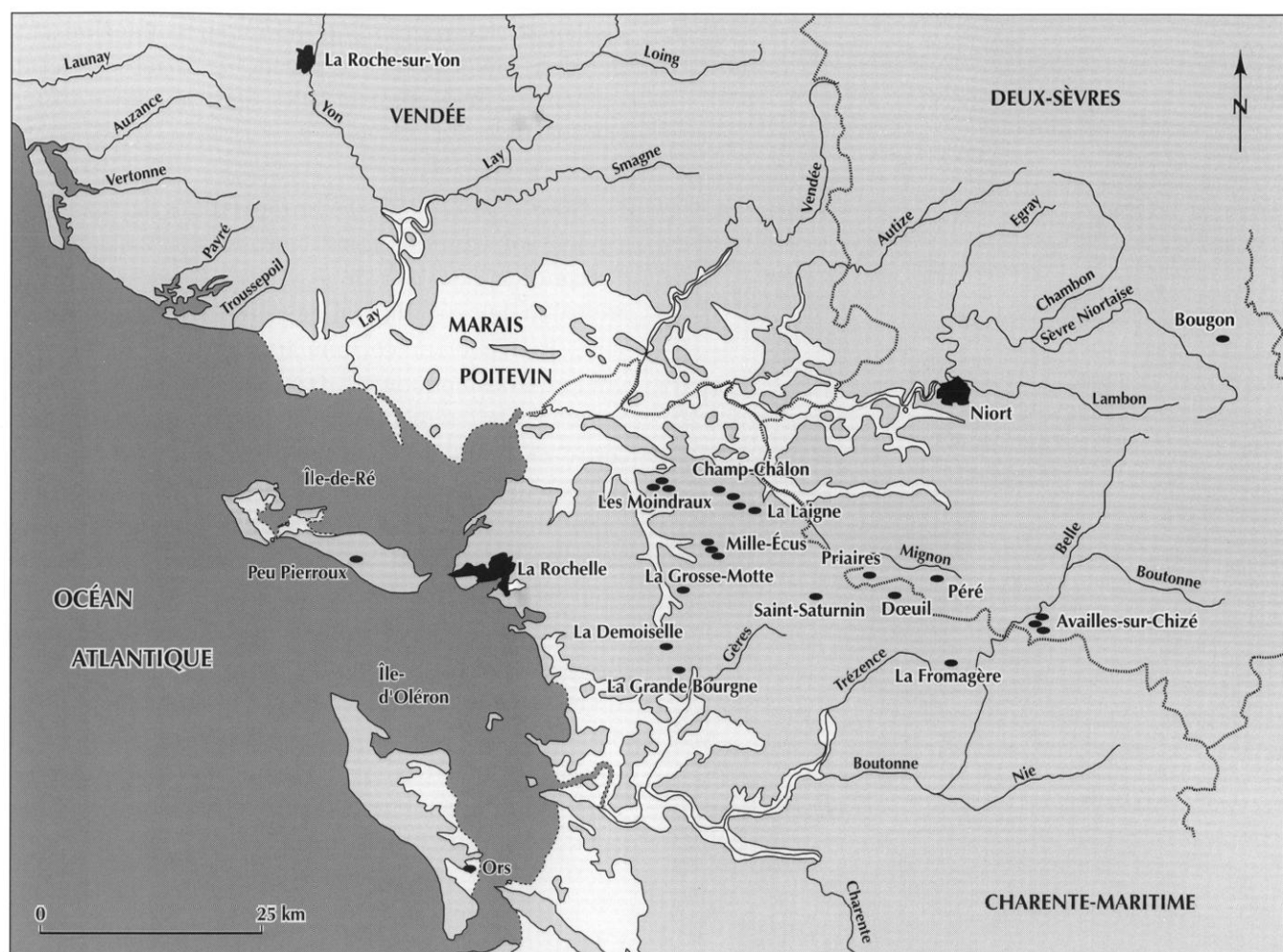


Fig. 35 – Plan de situation de quelques longs tumulus dans une partie du Centre-Ouest de la France.

long pour près de 9 m de large, limité par un fossé périphérique creusé dans le calcaire, pratiquement à l'aplomb du mur de parement du tertre.

Nous avons vu qu'il est composé de trois sous-ensembles.

1. Une chambre mégalithique dans une chemise ovale en pierres sèches. Alors que cinq solides piliers constituent trois des parois de la chambre centrale polygonale, de grand axe est-ouest, le côté est se trouve fermé par une fragile dalle de calcaire amovible. Des restes osseux de 3 sujets y furent découverts. Cette chambre est construite à l'intérieur d'un cairn ovale ouvert en entonnoir à l'est. Nous avons donc affaire à un véritable « dolmen simple » ouvrant directement sur l'extérieur comme le veut la définition typologique. Il peut être comparé au « caveau » du tumulus d'Er Grah à

Locmariaquer dans le Morbihan avec son entrée « temporaire ». Plusieurs des « coffres » du tumulus Saint-Michel à Carnac présentent une paroi amovible sur l'un des petits côtés, ainsi en est-il des premier et deuxième « dolmens » de la nomenclature Le Rouzic (1933), alors que le troisième possède un véritable couloir surbaissé. Il faut noter que le noyau central qui contient les « dolmens » 1 et 2 de Le Rouzic inclut plusieurs autres petits coffres qui semblent avoir possédé chacun son propre cairn. Cet assemblage n'est pas sans rappeler l'association de coffres dans des structures circulaires du Sud de la France comme à Caramany dans les Pyrénées-Orientales où elles sont datées du milieu du V^e millénaire avant J.-C. et attribuées au Montbolo (Vaquer, 1998). Un autre coffre à petit côté formé de blocs amovibles dans le gros tumulus de Mané Er H'roëk, également à Locmariaquer, est particulièrement renommé par le riche matériel

qu'il contenait et la stèle décorée qui gisait en morceaux dans le bouchon de l'entrée. D'autres coffres comparables se trouvaient dans le tumulus du Moustoir à Carnac et bien d'autres, parfois plus petits et recouverts de terre comme à Lannec Er Gadouer à Erdeven dans le Morbihan (Boujot, Cassen, 1998), etc. Le caveau D du tumulus du Moustoir, sans doute le plus ancien de ce monument à en croire les plans et la stratigraphie proposés par Galles et Mauricet (1865), s'inscrit également dans un petit cairn circulaire recouvert par une masse d'argile. Cette disposition n'est d'ailleurs pas différente de celle observée lors de la fouille du tumulus éponyme de Castellet. Plus au sud dans le tumulus de Bernet à Saint-Sauveur en Gironde se trouvait un coffre ouvert sur un petit côté qui contenait un seul corps accompagné de céramiques que J. Roussot-Larroque (1989) attribue au Néolithique moyen, groupe de Roquefort. Un autre coffre mégalithique, recouvert d'un cairn de pierres formant un encorbellement grossier, fut fouillé au début du siècle à Campet, Saint-Laurent-et-Benon, dans la Gironde. Le tumulus de sable qui le contenait formait une butte de 100 m x 80 m pour une hauteur de 4 m. Il contenait quelques ossements appartenant à un jeune individu, une hachette polie et deux silex (Devignes, 1989).

Régionalement, des sépultures en coffre de dalles de pierre sont connues dans le groupe de Chambon du début du Néolithique moyen. Certains des coffres de La Goumoizière à Valdivienne dans la Vienne (Patte, 1971 ; Airvaux, 1996), dont on ne sait quelle était la forme du tumulus qui les contenait, ont livré des sépultures collectives. Nous ne savons pas comment se pratiquait l'ouverture pour l'introduction d'un nouveau corps : dalle latérale ou couverture amovible, voire les deux successivement comme ce pourrait être le cas à Péré C (phase I). Ces tombes, que nous pensions être antérieures aux dolmens à couloir régionaux (Joussaume, 1981), sont datées entre 4900 et 4400 avant J.-C.

D'autres coffres de pierre, en partie enterrés comme à La Goumoizière, ont récemment été mis en évidence (Pautreau *et al.*, 1996) à La Jardelle, commune de Dissay, également dans la Vienne. Ils se trouvent à l'intérieur d'enclos fossoyés ovoïdes ouverts à l'extrémité la plus large, devant laquelle existe parfois une pierre dressée. Ces enclos, dont les plus récents sont circulaires, rappellent les structures de type Passy du Bassin parisien et sont datés entre 4600 et 4350 avant J.-C., sensiblement

contemporains des coffres de La Goumoizière dont l'attribution au groupe de Chambon est assurée.

Toujours dans la Vienne, les tombes d'Antran (Pautreau, 1991), elles aussi à demi enterrées, sont des structures quadrangulaires au fond dallé, aux parois en bois pour deux d'entre elles et partiellement en blocs calcaires pour la troisième. Une rampe permettait le passage entre l'extérieur et la chambre dont on ne sait combien elle contenait de corps. Elles sont attribuées au Néolithique moyen par le matériel récupéré.

Il n'est pas impossible que le tertre bordé d'un fossé, en partie fouillé par C. Burnez et C. Louboutin (1999) sous le tumulus du Cruchaud à Sainte-Lheurine en Charente-Maritime, se rapproche du type Passy. Un squelette y avait été découvert au début du siècle et des datations situent son utilisation entre 4500 et 4250 avant J.-C. Ici, aucun coffre n'a été mis en évidence.

Il est intéressant de souligner que le département de la Vienne, qui a livré la plupart de ces différents types de sépultures en coffre, plus ou moins collectives et relativement anciennes, ne connaît aucun dolmen à couloir à chambre circulaire que nous trouverons plus à l'ouest dans les Deux-Sèvres à Bougon, en Charente à La Boixe (Vervant), en Charente-Maritime avec Peu-Pierroux (Le Bois-en-Ré) ou en Vendée aux Cous (Bazoges-en-Pareds) par exemple, daté de la première moitié du V^e millénaire avant J.-C. pour ce qui concerne Bougon.

2. Ce premier noyau pierreux est inclus dans une masse rectangulaire terreuse de 7,20 m de long pour 8,80 m de large, limité par un parement rectiligne sur les côtés. L'entonnoir d'accès à la chambre sur la façade est voit ses bords se prolonger de part et d'autre pour rejoindre les parements latéraux. Le parement sud, particulièrement bien conservé, permet de constater que la ligne supérieure de pierres suit une obliquité indiquant que le monument, dans cette phase, devait s'élever d'ouest en est avec une ouverture en entonnoir à l'est donnant accès à la chambre. Une nouvelle masse pierreuse est venue boucher cet entonnoir d'accès dont on ne sait combien de temps il est resté ouvert. L'entonnoir est un passage vers la chambre mais non un couloir couvert. La meilleure comparaison que nous puissions établir se fait avec le caveau du tumulus d'Er Grah à Locmariaquer (Le Roux, 1999). En effet, l'accès à la chambre se faisait par un passage non couvert également en forme d'entonnoir et qui fut bouché après

utilisation. Le caveau d'Er Grah est à l'intérieur d'un cairn circulaire à double parement ouvert à l'est comme à Péré C. Ce cairn est lui-même à l'intérieur d'un autre cairn plus ou moins rectangulaire orienté nord-sud. L'accès au caveau se fait donc par une ouverture en entonnoir sur le long côté est de cette nouvelle structure, ce qui diffère de Péré C où l'agrandissement du tumulus se fait à la fois dans le sens de la longueur et de la largeur de la chambre pour former une masse proche du carré. Sur les deux monuments, le passage à la chambre est fermé par un bouchon de pierres. À Er Grah, le cairn est alors élargi de quelques mètres au nord, au sud et à l'est. Nous verrons qu'à Péré C (phase I) cette phase architecturale existe également, mais qu'elle s'exprime de manière très différente. Dans les deux cas, l'ensemble est ensuite repris dans une masse quadrangulaire légèrement trapézoïdale mesurant plus de 100 m de long à Péré C (phase II). À Er Grah, l'ensemble sera simplement allongé au nord et au sud pour former un long tertre trapézoïdal dont la longueur exacte ne nous est pas connue. Aucun autre long tumulus français avec coffre n'est suffisamment étudié pour que nous puissions tenter d'établir d'autres comparaisons. Peut-être un monument comme La Motte des Justices à Thouars dans les Deux-Sèvres, long de près de 180 m, entouré complètement par un fossé-carrière et qui possède une table mégalithique aux deux tiers de sa longueur, correspond-il à ce type d'architecture (Germond *et al.*, 1994). Il faut remarquer qu'à Er Grah l'axe du long tumulus s'aligne avec le Grand menhir brisé. Il semble donc qu'il y ait un rapport entre la structure funéraire et la ligne de pierres dressées mise en évidence entre ce tumulus et le dolmen de la Table des Marchand ².

Les différentes phases de construction du monument d'Er Grah ne peuvent être datées que de manière indirecte : deux foyers étaient piégés dans le vieux sol surmonté par le cairn primaire. La datation la plus récente obtenue sur les charbons de bois de ces foyers, contemporaine ou antérieure à la construction du cairn, est de 5495 ± 60 , soit entre 4459 et 4233 avant J.-C. (Cassen, 2001, p. 310). Une telle datation est similaire à

celles disponibles pour l'une au moins des utilisations du « coffre » de Péré C (phase I), comme à celle effectuée sur un charbon de bois recueilli dans le coffre central du tertre de Lannec Er Gadouer, au-dessus de la dalle de plancher : 5445 ± 60 soit entre 4442 et 4110 avant J.-C. (Cassen, 2001, p. 317).

3. La surface située en avant de l'entonnoir, longue d'une quinzaine de mètres pour près de neuf mètres de large, a été à son tour recouverte d'une masse de sédiments venant occulter l'entrée de la chambre et son bouchon de pierres. Cette masse était bordée par un parement de pierres qui s'est en partie éboulé dans le fossé périphérique sauf à l'est où il est surmonté par un mur de la deuxième phase qui le protège. Il est alors conservé sur une hauteur de 1,20 m qui était probablement sa hauteur initiale. Le monument prend ainsi la forme d'un rectangle allongé de 23 m de long contenant un coffre aux deux tiers de sa longueur, lui-même ceinturé par une chemise de pierres circulaire. En l'état, ce monument est assez comparable aux descriptions dont nous disposons pour de nombreux tertres carnaqués fouillés au siècle dernier (Mané Pochat, Mané Ty Hec, Kerlescan : Miln, 1883). Nous avons commencé à mettre en évidence quelques structures avec trous de poteaux sous ce tertre. Cependant, bien des choses sont encore à voir sur cette aire qui a déjà livré des tessons de céramiques dont certains à ruptures de pente appartiennent au Néolithique moyen régional.

L'ensemble de la phase I, à l'ouest, est entièrement entouré par un fossé-carrière, creusé pratiquement à l'aplomb du tertre. Il est constitué de deux longues tranchées parallèles nord et sud qui se rejoignent à chaque extrémité par deux arcs de cercle, formant une structure fossoyée en « hippodrome » comme il en a été repéré depuis une trentaine d'années sur le pourtour du Marais poitevin par Maurice Marsac. Nous pouvons signaler à titre d'exemple deux structures fermées de 50 et 60 m aux Fenelières, commune de Prahecq dans les Deux-Sèvres ; une, longue de 45 m, à La Maréchallerie, commune d'Andilly en Charente-Maritime, trois, de 60, 65 et 70 m à Badorit, commune de Coulon dans les Deux-Sèvres ; deux d'une cinquantaine de mètres à La Sablière, commune de Nieul-sur-l'Autise en Vendée et quatre autres dans ce même département aux Grands Champs à Xanton-Chassenon atteignant 50, 60, 80 et

2. Il paraît alors difficile d'admettre que la couverture du caveau d'Er Grah soit le troisième élément, l'élément supérieur, d'une stèle dont les deux autres parties se trouveraient sur la Table des Marchand et à Gavrinis (Larmor-Baden) qui sont des monuments relativement récents.



Fig. 36 – *Vue générale du monument en cours de fouille.*

135 m de longueur pour une largeur qui varie de 18 à 24 m. Un sondage effectué dans la plus longue a confirmé l'existence du fossé comblé par une masse terreuse provenant d'un tertre qui devait être limité par une structure de pierres sans pour autant pouvoir attribuer un âge certain à ce type de structure (Joussaume, Marsac, 1973).

D'autres structures fossoyées allongées, également repérées par prospections aériennes, présentent une morphologie différente. À La Tonnelle, commune de Mouzeuil-Saint-Martin en Vendée, une structure d'une quarantaine de mètres de longueur est ouverte à une extrémité alors qu'un cercle occupe l'autre extrémité arrondie. Cette structure circulaire, inscrite dans cette partie est, rappelle celles de La Jardelle et de Passy. À Saint-Lambin, commune de Aiffres dans les Deux-Sèvres, une structure allongée ouverte à une extrémité et arrondie à l'autre mesure 160 m de longueur. Une autre comparable se situe à La Jaunelle, commune de Saint-Rémy dans les Deux-Sèvres. Au lieu-dit Le Fort, commune de Brûlain, dans ce même département, une structure allongée fermée, de 80 m de longueur, est associée à une autre qui forme un ovale ouvert à l'extrémité la plus large à l'est. Elle atteint 250 m de longueur pour 35 m de largeur. D'autres structures allongées de type Passy (?) ont été repérées par prospections aériennes anciennes à L'Ileau, commune de Saint-

Georges-d'Oléron en Charente-Maritime, mais n'ont pu encore être retrouvées sur le terrain. Plusieurs autres de ces structures fossoyées allongées ont été signalées dans le Centre-Ouest. Il faudrait pouvoir étudier au moins un monument de chaque type.

Le monument de Sarceaux en Normandie (Orne) mérite également d'être cité dans la mesure où, comme le monument de Péré C (phase I), il pourrait faire le lien entre ces différentes architectures. Là, un tertre de 64 m de long pour 27 m de large à l'ouest contenait en son centre la sépulture d'au moins trois individus. La masse tumulaire, initialement ceinturée par un parement périphérique, semble avoir été constituée par l'empilement de « mottes de gazon ». Ce monument est ceinturé par un fossé périphérique qui s'interrompt à l'est avec un petit renflement latéral que l'on retrouve également dans de nombreuses structures dites de type Passy (Chancerel, Desloges, 1998).

PHASE II

L'ensemble est (phase II) prolonge l'ensemble ouest (phase I) en l'élargissant de quelques mètres et en l'allongeant de près de 80 m. Le tumulus prend alors une forme trapézoïdale allongée ouest-est très marquée de plus de 100 m de longueur. C'est essentiellement un

cairn édifié en utilisant un système de construction alvéolaire comparable aux monuments de Champ-Châlon A et C, à Benon en Charente-Maritime. C'est aussi un système alvéolaire qui charpente le tumulus du Cruchaud, long de 110 m, à Sainte-Lheurine en Charente-Maritime, dont les coupes d'une ancienne fouille furent récemment ravivées (Burnez, Louboutin, 1999). Ici, les alvéoles sont limitées par l'accumulation de plaques de terre herbeuses (dites « mottes de gazon ») comme on en connaît en Normandie et en Grande-Bretagne.

À 60 m de l'extrémité orientale du long tumulus de Péré C, sur le côté nord, ouvre le couloir d'une chambre funéraire mégalithique quadrangulaire. L'ensemble chambre-couloir forme un plan en « q » très fréquent dans un type architectural local dit « dolmen angoumois » qui correspond en fait aux dolmens à chambres quadrangulaires de Bretagne si ce n'est que ces derniers, construits en granite, sont souvent de plan moins régulier. Le monument est inclus dans son noyau de pierres formant, à l'arrière essentiellement, un tumulus arrondi qui paraît être une partie intégrante de la phase II du long tumulus (fig. 36).

Le long tumulus à chambre quadrangulaire unique ouvrant sur un long côté est un type qui est attesté dans le Centre-Ouest de la France. L'un des trois tumulus de Mille écus à Benon, Charente-Maritime, fouillé par F. Bouin (1992), atteignait une quarantaine de mètres de longueur et était bordé au nord et au sud par un fossé-carrière comme à Péré. Sa façade est était large de 11 m pour 5 m à l'ouest et le monument, dont la construction utilise aussi un système alvéolaire, était bordé d'un mur de parement en pierres sèches. Le couloir de la chambre quadrangulaire, comme à Péré C, débouche sur le côté nord du long tumulus, environ au tiers de sa longueur. La chambre contenait les restes de 6 personnes et des vestiges archéologiques du Néolithique moyen. Aucune autre chambre, ou coffre, ne fut trouvée dans ce monument très arasé. Les deux autres tumulus de la nécropole n'ont pas été étudiés.

D'autres longs tumulus régionaux ont une chambre funéraire quadrangulaire ouvrant par un couloir dans la partie étroite du long tumulus : La Grande Bourgne à Ardillières, Charente-Maritime ; La Motte de la Garde à Luxé, Charente, peut-être aussi La Motte des Justices à Thouars dans les Deux-Sèvres dont la fouille incomplète permet d'alimenter n'importe quel modèle

théorique ³. Il est vrai cependant qu'aucun de ces derniers monuments n'a été suffisamment fouillé à ce jour pour affirmer l'existence d'une seule chambre funéraire. L'existence d'une seule chambre funéraire quadrangulaire au sein de la phase II de Péré C, telle que nous la voyons en fin de campagne 2000, est un fait qu'il faudra confirmer par l'extension de nos travaux vers l'est. Reste également l'existence possible d'un ou plusieurs coffres, en pierre ou en bois, dans la masse même du cairn, ce que nous devons vérifier.

Pendant longtemps, il a été admis que les chambres quadrangulaires des dolmens dits « angoumoisins » étaient relativement tardives, postérieures aux chambres rondes du type Les Cous, Bougon F0, La Boixe C. Le tumulus E de Bougon, avec ses chambres rondes réaménagées en chambres quadrangulaires, est exemplaire à cet effet. Les longs tumulus à dolmens à chambre quadrangulaire, à partir du moment où l'on peut démontrer que la chambre est contemporaine du long monument, seraient donc tardifs dans l'évolution du mégalithisme. En fait, la fouille du tumulus du Planti, dans les Deux-Sèvres (Bouin, Joussaume, 1998), a permis de montrer que la chambre ronde du premier module de construction est contemporaine des quatre chambres quadrangulaires construites dans ce même module. Ces cinq chambres forment la première phase d'un long édifice qui devait en compter le double, montées en parallèles et ouvrant toutes par un couloir sur le même côté d'un tumulus quadrangulaire, dans sa phase finale.

Par ailleurs, une datation de Chenon B (5540 ± 140 soit entre 4550 et 4300 avant J.-C.) accorde un âge relativement ancien aux chambres quadrangulaires à couloir d'accès décalé. Les cinq datations disponibles pour la chambre quadrangulaire à couloir d'accès décalé de Péré phase II s'échelonnent au sein du même espace chronologique, soit entre 4450 et 4040. Le monument B1 de Champ-Châlon a également livré une date appartenant à la seconde moitié du V^e millénaire, sur des ossements provenant d'une chambre funéraire du même type architectural, mais initialement incluse dans un cairn circulaire (5365 ± 55 , soit entre 4260 et 4100 avant J.-C.).

3. Il faut rappeler à propos de la carte Boujot-Cassen 1992, souvent reprise par la suite, qu'il n'y a rien pour affirmer que la pierre du tumulus de La Motte des Justices à Thouars recouvre un coffre, qu'il peut y avoir eu un dolmen dans le tumulus du Douhet, qu'il y en a dix dans le tumulus du Planti, etc.

La partie II du tumulus C de Péré augmente largement la monumentalité de la phase I par l'allongement et l'élargissement du tertre ainsi que par le creusement des carrières étagées sur les longs côtés (fig. 37). Elle inclut au moins un dolmen à couloir à chambre quadrangulaire, malheureusement en partie détruit, qui devait contenir un nombre peu élevé de corps accompagnés d'une coupe à socle du Néolithique moyen.

*

* *

La différence essentielle entre les deux parties du tumulus C de Péré réside dans le fait que la chambre de la phase II est restée accessible même après la construction de l'ensemble du tumulus allongé, ce qui n'était pas possible dans le cas du monument antérieur. Il est assez difficile d'estimer le temps qui s'est écoulé entre la fin de l'utilisation de la partie appartenant à la phase I et la construction de la partie II, mais les coutumes ont changé entre temps. La structure funéraire de la partie I n'avait qu'un accès temporaire au contraire de la partie II où l'accès devient permanent.

Si nous pouvons prouver que la partie II est postérieure à la partie I, pouvons-nous dire que la seconde procède de la première ? Ce sont effectivement deux longs tumulus et le second intègre le premier, mais est-ce dans le but de marquer une continuité culturelle ou par souci d'économie d'énergie en s'appuyant sur une masse préexistante ? Si l'on ne peut exclure l'existence d'une certaine forme de continuité dans les volumes architecturaux, elle concerne deux modes de fonctionnement assez différents. Pour le tertre Péré C (phase I), c'est une véritable structure de condamnation de l'espace funéraire qui confère au monument sa forme allongée et rectangulaire, alors que le monument allongé Péré C (phase II) sert de cadre, sans doute dès le départ, à l'ensemble du fonctionnement funéraire.

Z. Le Rouzic au début du XX^e siècle et bien d'autres après lui (notamment, Joussaume, 1985) ont pensé que les longs tumulus avaient une origine plus ancienne que celle des dolmens à couloir atlantiques du Portugal à la Scandinavie. Au Portugal, les longs tumulus n'existent pas, ils ne peuvent donc avoir donné naissance aux dolmens. Au Danemark, les dolmens sont plus tardifs que les longs tumulus dans lesquels ils s'installent. Les coffres et autres chambres en bois peuvent donc être à l'origine des dolmens à couloir dans ces régions.

En Bretagne, cette conception a été reprise par C. Boujot et S. Cassen (1992) qui introduisent l'idée que les dolmens à couloir seraient une évolution des caveaux contenus dans les longs tumulus et autres tumulus « carnacéens ». Nous ferons remarquer que les caveaux sont souvent contenus dans des structures circulaires recouvertes secondairement par de longs ou gros tumulus ; ces derniers, et parmi eux certains des plus imposants, résultant de plusieurs phases d'accrétions successives dont le nombre et l'ampleur ont d'ailleurs sans doute été souvent sous-estimés.

Selon ce point de vue, des tombes en coffres, ici comme au Portugal ou ailleurs dans le monde, peuvent être à l'origine des dolmens à couloir sans avoir à les imaginer originellement intégrées à de longs tumulus. L'idée de la structure funéraire allongée peut avoir sa propre origine peut-être en rapport, en France septentrionale, avec la maison danubienne, comme cela a été maintes fois répété depuis longtemps et bien mis en évidence sur le site de Balloy (Mordant, 1998).

Le moment de l'apparition du couloir sur une chambre circulaire ou quadrangulaire, dans l'Ouest de la France, est difficile à appréhender. Il pourrait correspondre à un développement du caractère collectif des tombes, ce qui n'est pas assuré du tout puisque des tombes collectives existaient déjà au Mésolithique final de Téviec et dans les coffres du groupe de Chambon. Le couloir, c'est d'abord le passage permanent entre le monde des morts et le monde des vivants. Il correspond beaucoup plus à un comportement différent face à la mort et à son traitement qu'au caractère collectif du dépôt.

On peut également envisager que le dolmen simple, du type Antran ou Péré C (phase I), a évolué vers le dolmen à couloir à chambre quadrangulaire. Le lien a pu s'établir entre le tertre bas à sépulture individuelle et les différents types de structures funéraires : coffres de type Chambon, dolmen simple de type Antran ou Péré C (phase I) et dolmen à couloir à chambre circulaire ou rectangulaire, donnant notamment des tumulus allongés contenant toutes les formes précitées. La variété des formes que prendra le mégalithisme au cours de son développement en Europe occidentale trouverait alors ses racines dans la diversité même des impulsions qui ont contribué à sa genèse. Ainsi, s'il est possible d'établir une typologie évolutive, le classement typologique seul ne peut permettre de dater un monument. Rien n'empêche alors que des dolmens à couloir dans leur tumulus

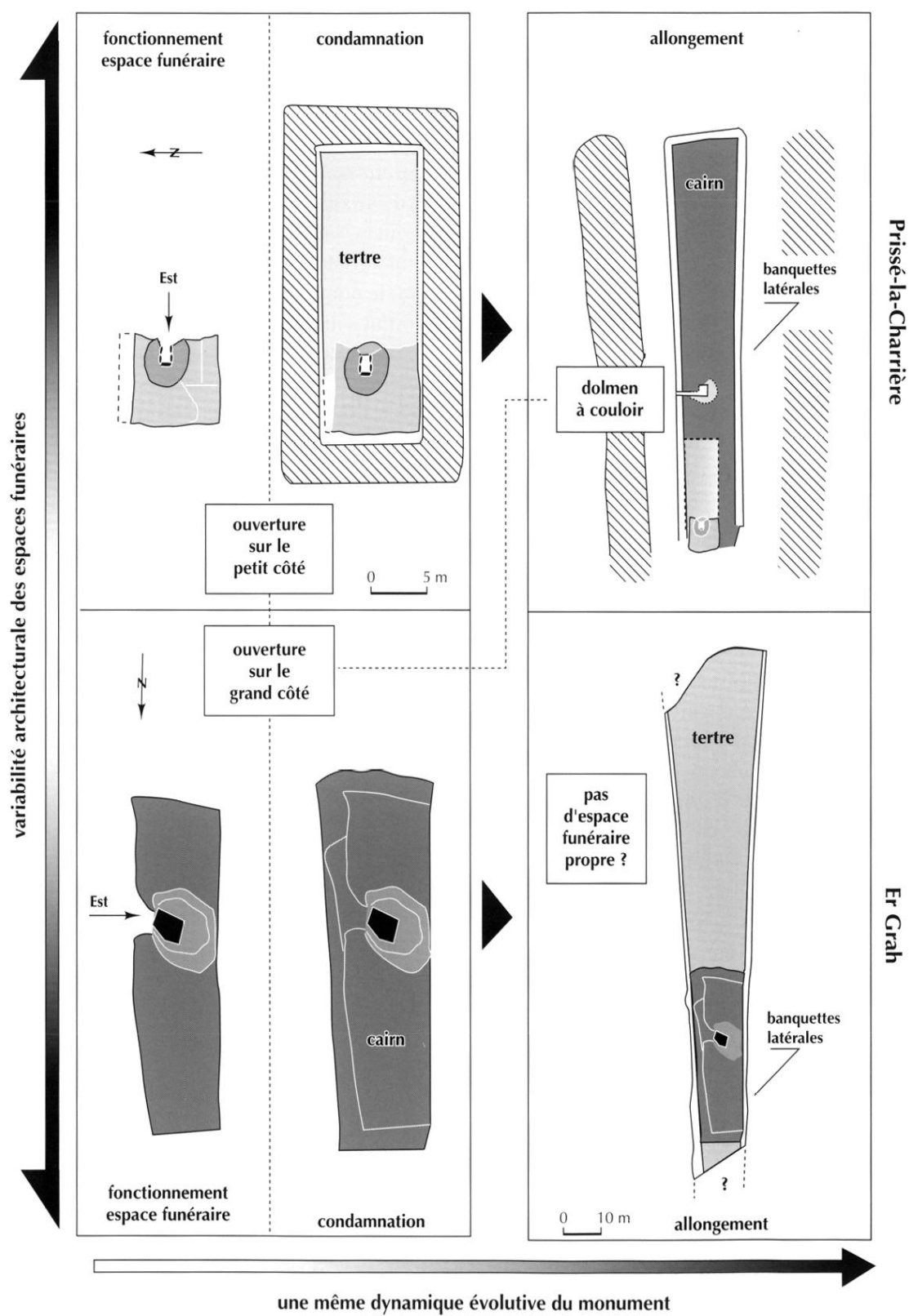


Fig. 37 – Dynamique évolutive et variabilité architecturale de deux longs tumulus : le tumulus d'Er Grah et le tumulus C de Péré.

circulaire soient contemporains des longs tumulus contenant ou non un dolmen. Précisons que ce raisonnement a été élaboré et rédigé avant même d'avoir connaissance des datations radiocarbone pour le monument C de Péré, comme celles de Champ-Châlon B1, de Lannec Er Gadouer et d'Er Grah très récemment publiées. Ces nouvelles données chronologiques, toutes situées dans la seconde moitié du V^e millénaire avant J.-C., viennent cependant confirmer ce dernier point de manière assez précise.

Dans le système que nous proposons, qui n'est qu'une hypothèse de travail, rien n'empêche de reconnaître une haute antiquité aux dolmens à couloir (début du Néolithique moyen vers 4700-4600 avant J.-C.), alors que se développent les structures allongées de type Passy et qu'apparaissent les sépultures sous dalles de type Malesherbes, à une époque de changements importants.

Nota Bene

Nous tenons à remercier le propriétaire, M. Bastard de Crisnay, ainsi que sa famille, qui a toujours accueilli nos travaux avec beaucoup de bienveillance. Nous avons

également été très sensibles à l'intérêt que la mairie de Marigny, l'AFAN, la DDE et la mairie de Prissé-la-Charrière ont témoigné pour nos travaux, en facilitant grandement la réalisation matérielle. Une mention toute particulière doit être réservée aux différents partenaires qui nous ont donné les moyens financiers nécessaires à la réalisation de ce projet. Il s'agit du ministère de la Culture, du Conseil général des Deux-Sèvres, du McDonald Institute for Archaeological Research, de la British Academy. Sans oublier l'ensemble des équipes de fouilles si motivées et chaleureuses.

Les figures et photos sont des auteurs à l'exception des cas suivants :

J.-N. Hemmert, AFAN : fig. 30 ;

X. Hénaff, collab. UMR 6566 du CNRS : fig. 31 ;

Y. Omnée, UMR 6566 du CNRS : fig. 10, n^{os} 8 à 12 ;

L. Quesnel, UMR 6566 du CNRS : fig. 7, fig. 14, fig. 19 et fig. 35 ;

C. Richard : photo aérienne fig. 4 ;

J. Rousseau, collab. UMR 6566 du CNRS : fig. 10, n^{os} 1 à 7 ;

L. Soler, collab. UMR 6566 : fig. 21 et fig. 25.

BIBLIOGRAPHIE

- AIRVAUX J.
1996 : « Découverte d'une nouvelle sépulture néolithique en ciste à la Goumoizière de Saint-Martin-la-Rivière (Valdivienne). Premiers résultats », *Le Pays chauvinois*, 34, p. 64-105.
- ASHBEE P., SMITH I. F., EVANS J. G.
1979 : « Excavation of three long barrows near Avebury, Wiltshire », *Proceedings of the Prehistoric Society*, 45, p. 207-300.
- BOUIN F.
1992 : « Les tumulus néolithiques de la Forêt de Benon », *Bulletin du Groupe vendéen d'études préhistoriques*, 27, p. 21-36.
- BOUIN F., JOUSSAUME R.
1998 : « Le tumulus du Planti à Aailles-sur-Chizé (Deux-Sèvres) », in *Le Néolithique du Centre-Ouest de la France*, Actes du XXI^e colloque interrégional sur le Néolithique, Poitiers, 1994, Chauvigny, Association des publications chauvinoises, mém. XIV, p. 169-182.
- BOUJOT C., CASSEN S.
1992 : « Le développement des premières architectures funéraires monumentales en France occidentale », in *Paysans et bâtisseurs : l'émergence du Néolithique atlantique et les origines du mégalithisme*, Actes du XVII^e colloque interrégional sur le Néolithique, Vannes, octobre 1990, Revue archéologique de l'Ouest, suppl. 5, p. 195-211.
- 1997 : « Néolithisation et monumentalité funéraire : explorations du tertre de Lannec er Gadouer à Erdeven (Morbihan, France) », in *O Neolítico atlântico e as origens do megalitismo*, Actes du colloque international de Saint-Jacques-de-Compostelle, 1996, Universidade de Santiago de Compostela, p. 211-232.
- 1998 : « Tertres armoricains et tumulus carnacéens dans le contexte de la néolithisation de la France occidentale », in GUILLAINE J. (dir.), *Sépultures d'Occident et genèses des mégalithismes (9000-3500 avant notre ère)*, séminaire du Collège de France, Paris, Errance, p. 109-126.
- BURNEZ C., LOUBOUTIN C.
1999 : « Le long tumulus du Cruchaud à Sainte-L'Heurine (Charente-Maritime) », *Bulletin de la Société préhistorique française*, 96, 3, p. 442-443.
- CADOT R., JOUSSAUME R.
1986 : « Les tumulus néolithiques de Champ-Châlon à Benon, Charente-Maritime (France) », *Archeologia (Portugal)*, 14, p. 44-58.
- CASSEN S. (DIR.)
2001 : *Éléments d'architecture, exploration d'un tertre funéraire à Lannec-er-Gadouer (Erdeven, Morbihan)*, Chauvigny, éd. Chauvinoise, mém. XIX, 814 p.
- CASSEN S., AUDREN C., HINGUANT S., LANNUZEL G., MARCHAND G.
1998 : « L'habitat Villeneuve-Saint-Germain du Haut-Mée (Saint-Étienne-en-Coglès, Ille-et-Vilaine) », *Bulletin de la Société préhistorique française*, 95, 1, p. 41-75.
- CATHLIN C.
1992 : « Tumulus de Prissé-la-Charrière, Deux-Sèvres », *Bulletin de l'Association pour le développement de l'archéologie sur Niort et les environs*, 4, p. 5-11.
- CHAMBON P., MORDANT D.
1996 : « Monumentalisme et sépultures collectives à Balloy (Seine-et-Marne) », in *Monumentalisme funéraire et sépultures collectives*, Actes du colloque de Cergy-Pontoise, 13-14 juin 1995, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 93, 3, p. 396-402.
- CHANCEREL A., DESLOGES J.
1998 : « Les sépultures pré-mégalithiques de Basse-Normandie », in GUILLAINE J. (dir.), *Sépultures d'Occident et genèses des mégalithismes (9000-3500 avant notre ère)*, séminaire du Collège de France, Paris, Errance, p. 91-106.
- DEVIGNES M.
1989 : « Le tumulus de Campet à Saint-Laurent-et-Benon en Gironde », in *Mégalithisme et Société*, Table ronde CNRS des Sables d'Olonne, 1987, La Roche-sur-Yon, éd. du Groupe vendéen d'études préhistoriques, p. 96-98.
- GALLES R., MAURICET A.
1865 : *Fouille du tumulus du Moustoir à Carnac, Vannes*, Société polymathique du Morbihan.
- GERMOND G.
1980 : *Inventaire des mégalithes de la France -6- Deux-Sèvres*, I^{er} suppl. à *Gallia Préhistoire*, Paris, éd. du CNRS, 290 p.
- GERMOND G., CHAMPÈME L.-M., CHAMPÈME M., FERNANDEZ L.
1994 : « Le tumulus de la Motte des Justices à Thouars (Deux-Sèvres) », *Bulletin de la Société préhistorique française*, 91, 6, p. 394-406.
- GOMEZ DE SOTO J.
1998 : « La nécropole de la Boixe à Vervant, Maine-de-Boixe, Cellettes (Charente). Nouvelles recherches sur le monument C », in *Le Néolithique du Centre-Ouest de la France*, Actes du XXI^e colloque interrégional sur le Néolithique, Poitiers, 1994, Chauvigny, Association des publications chauvinoises, mém. XIV, p. 183-191.
- JONES D.
1998 : « Long barrows and neolithic elongated enclosures in

- Lincolnshire : an analysis of the air photographic evidence », *Proceedings of the Prehistoric Society*, 64, p. 83-114.
- JOUSSAUME R.
1981 : *Le Néolithique de l'Aunis et du Poitou occidental dans son cadre atlantique*, thèse de doctorat d'état, univ. de Rennes I, Travaux du Laboratoire d'anthropologie, 625 p.
1985 : *Des dolmens pour les morts. Les mégalithismes à travers le monde*, Paris, Hachette, 400 p.
1997 : « Les longs tumulus du Centre-Ouest de la France », in *O Neolítico atlântico e as orixes do megalitismo*, Actes du colloque international de Saint-Jacques-de-Compostelle, 1996, Universidade de Santiago de Compostela, p. 279-297.
1999 : « Le mégalithisme du Centre-Ouest de la France », in GUILAINE J. (dir.), *Mégalithismes de l'Atlantique à l'Éthiopie*, séminaire du Collège de France, Paris, Errance, p. 59-74.
- JOUSSAUME R., LAPORTE L., SCARRE C.
1998 : « Longs tumulus néolithiques et organisation de l'espace dans l'ouest de la France », *Anthropologie et Préhistoire*, 109, p. 259-275.
- JOUSSAUME R., MARSAC M.
1973 : « Détection aérienne et sondage dans un fossé à Xanton-Chassenon (Vendée) », *Société d'émulation de la Vendée*, p. 17-20.
- JOUSSAUME R., PAUTREAU J.-P.
1990 : *La Préhistoire du Poitou*, Rennes, éd. Ouest-France, 600 p.
- LARY
1841 : « Notice sur les tumulus de Tesson », *Mémoire de la Société des antiquaires de l'Ouest*, 5, p. 62-64.
- LE ROUX C.-T.
1999 : « Réflexions autour d'une chronotypologie du mégalithisme armoricain des V^e et IV^e millénaires avant J.-C. », in : GUILAINE J. (dir.), *Mégalithismes de l'Atlantique à l'Éthiopie*, séminaire du Collège de France, Paris, Errance, p. 43-55.
- LE ROUZIC Z.
1933 : « Morphologie et chronologie des sépultures préhistoriques du Morbihan », *L'Anthropologie*, XLIII, p. 225-257.
- L'HELGOUACH J.
1997 : « Les premiers monuments mégalithiques de l'ouest de la France », in *O Neolítico atlântico e as orixes do megalitismo*, Actes du colloque international de Saint-Jacques-de-Compostelle, 1996, Universidade de Santiago de Compostela, p. 191-209.
- MARSAC M.
1991 : *Inventaire archéologique par photographie aérienne des abords du Golfe des Pictons*, Association pour le développement de l'archéologie sur Niort et les environs, Saint-Jean-d'Angély, éd. Bordessoules, I, 120 p.
1993 : *Inventaire archéologique par photographie aérienne des abords du Golfe des Pictons*, Association pour le développement de l'archéologie sur Niort et les environs, Saint-Jean-d'Angély, éd. Bordessoules, II, 103 p.
- MARSAC M., RILEY D., SCARRE C.
1982 : « Recent discoveries of possible Neolithic long mounds in Western France and their British parallels », *Aerial Archaeology*, 8, p. 1-16.
- MILN J.
1883 : « Exploration de trois monuments quadrilatères », *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, p. 30-49.
- MOHEN J.-P.
1977 : « Les tumulus de Bougon, cinq années de recherches (1972-1977) », *Bulletin de la Société historique et scientifique des Deux-Sèvres*, 2-3, 48 p.
- MORDANT D.
1998 : « Émergence d'une architecture funéraire monumentale (Vallées de la Seine et de l'Yonne) », in GUILAINE J. (dir.), *Sépultures d'Occident et genèses des mégalithismes (9000-3500 avant notre ère)*, séminaire du Collège de France, Paris, Errance, p. 73-88.
- PATTE E.
1971 : « Quelques sépultures du Poitou du Mésolithique au Bronze moyen », *Gallia Préhistoire*, XIV, 1, p. 139-244.
- PAUTREAU J.-P.
1991 : « Trois sépultures en fosse du Néolithique moyen à Antran (Vienne) », in *Actes du XIV^e colloque interrégional sur le Néolithique*, Blois, 16-17 oct. 1987, Supplément au Bulletin de la Société archéologique scientifique et littéraire du Vendômois, p. 131-142.
- PAUTREAU J.-P., MORNAIS P., MATRINGHEM A.
1996 : « La nécropole néolithique de la Jardelle à Dissay (Vienne) », in *Journées préhistoriques et protohistoriques de Bretagne*, Université de Rennes I.
- ROUSSOT-LARROQUE J.
1989 : « Tertre néolithique à structures complexes du Bernet à Saint-Sauveur (Gironde) », in *Mégalithisme et Société*, Table ronde CNRS des Sables d'Olonne, 1987, La Roche-sur-Yon, éd. du Groupe vendéen d'études préhistoriques, p. 98-108.
- SAVILLE A.
1990 : *Hazleton North. The Excavation of a Neolithic Long Cairn of the Cotswold-Severn*, Group. London, English Heritage.
- SCARRE C., SWITSUR V. R., MOHEN J.-P.
1993 : « New dates for French passage graves », *Antiquity*, 67, p. 856-59.
- SCHULTING R. J.
1999 : « Nouvelles dates AMS à Tévéc et Hoëdic (Quiberon, Morbihan). Rapport préliminaire », *Bulletin de la Société préhistorique française*, 96, 203-207.
- SOLER L., JOUSSAUME R., LAPORTE L., SCARRE C.
À paraître : « Le tumulus néolithique de

Péré à Prissé-la-Charrière (Deux-Sèvres) : le niveau funéraire de la chambre mégalithique 1 (phase II du monument) », *Bulletin de la Société pré-historique française*

VAQUER J.

1998 : Les sépultures du Néolithique moyen en France méditerranéenne ; in GUILLAIN J. (dir.), *Sépultures d'Occident et genèses des mégalithismes*

(9000-3500 avant notre ère), séminaire du Collège de France, Paris, Errance, p. 167-186.